



Grandir en élargissant nos horizons

Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Rapport du deuxième trimestre
24 semaines terminées le 18 juin 2011

T2

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2011 DE LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Résumé du deuxième trimestre de 2011¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,70 \$, en hausse de 7,7 %
- Marge du BAIIA²⁾ de 6,9 %, comparativement à 6,7 % au deuxième trimestre de 2010
- Produits de 7 278 millions de dollars, en hausse de 0,1 % par rapport au deuxième trimestre de 2010
- Chiffre d'affaires en hausse de 0,2 % et chiffre d'affaires des magasins comparables en baisse de 0,4 % par rapport à ceux inscrits pour le deuxième trimestre de 2010

« Tout au long du deuxième trimestre, la société a continué de se concentrer sur le développement de son infrastructure et de miser sur les possibilités de croissance qui s'offrent à elle », a déclaré M. Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « En revanche, le chiffre d'affaires de son secteur Vente au détail souffre toujours des conditions de marché qui demeurent imprévisibles et très concurrentielles. En outre, l'investissement dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement continuera d'avoir des répercussions négatives sur nos résultats opérationnels durant le reste de 2011. »

Dans le cadre du processus de planification de la relève entrepris par la société, M. Vicente Trius, récemment nommé président de la société se joindra à l'équipe de Les Compagnies Loblaw limitée le 2 août 2011.

En raison de la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR ») en date du 2 janvier 2011, tous les chiffres correspondants pour 2010 présentés précédemment dans les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») ont été retraités afin de les rendre conformes aux IFRS. Des informations supplémentaires sur la transition aux IFRS et sur son incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société sont présentées à la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2011 de Les Compagnies Loblaw limitée (la « société » ou « Loblaw »).

Par suite de cette transition, la société compte deux secteurs opérationnels à présenter :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôts ainsi que les services de télécommunications.

Résultats opérationnels consolidés trimestriels

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	7 278 \$	7 269 \$	0,1 %	14 150 \$	14 182 \$	(0,2 %)
Résultat opérationnel	345	345	–	648	634	2,2 %
Bénéfice net	197	181	8,8 %	359	313	14,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,70	0,65	7,7 %	1,28	1,13	13,3 %
Marge opérationnelle	4,7 %	4,7 %		4,6 %	4,5 %	
BAIIA ²⁾	504 \$	487 \$	3,5 %	959 \$	918 \$	4,5 %
Marge du BAIIA ²⁾	6,9 %	6,7 %		6,8 %	6,5 %	

1) Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 5 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principales hypothèses posées. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés au sedar.com et au loblaw.ca.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19 du présent rapport.

- Les produits se sont établis à 7 278 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011, en hausse de 9 millions de dollars, ou 0,1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2010. Cette progression est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés du secteur Vente au détail, qui a été partiellement contrebalancée par la baisse des produits tirés du secteur Services financiers dont il est question ci-dessous.
- Le résultat opérationnel et la marge opérationnelle du deuxième trimestre de 2011 n'ont pas connu de croissance par rapport au deuxième trimestre de 2010. Le résultat opérationnel du secteur Vente au détail s'est accru de 20 millions de dollars, mais cette hausse a été neutralisée par les investissements continus en vue de soutenir la croissance du secteur Services financiers, ce qui a donné lieu à une diminution de 20 millions de dollars du résultat opérationnel.
- Le résultat opérationnel consolidé comprend les éléments suivants :
 - des coûts marginaux de 8 millions de dollars liés aux investissements de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Ces coûts incluent les charges suivantes :
 - un montant de 2 millions de dollars (16 millions de dollars en 2010) lié à des changements apportés au réseau de distribution;
 - un montant de 38 millions de dollars (26 millions de dollars en 2010) lié à l'amortissement;
 - un montant de 66 millions de dollars (56 millions de dollars en 2010) se rapportant à des coûts supplémentaires liés à la chaîne d'approvisionnement et aux technologies de l'information;
 - une charge de 15 millions de dollars liée à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents;
 - une charge de 15 millions de dollars (10 millions de dollars en 2010) attribuable à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
 - une charge de dépréciation d'actifs de 23 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre de 2010 relativement à des changements apportés au réseau de distribution de la société.
- Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2011 a progressé de 16 millions de dollars, ou 8,8 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, pour s'établir à 197 millions de dollars. Cette progression s'explique par la diminution de l'impôt sur le résultat et par la baisse des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Les résultats consolidés trimestriels par secteur opérationnel à présenter sont les suivants :

Résultats opérationnels du secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	7 157 \$	7 146 \$	0,2 %	13 914 \$	13 937 \$	(0,2 %)
Marge brute	1 626	1 601	1,6 %	3 180	3 143	1,2 %
Résultat opérationnel	333	313	6,4 %	618	578	6,9 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	(0,4 %)	(0,3 %)		(0,3 %)	0,1 %	
Marge brute	22,7 %	22,4 %		22,9 %	22,6 %	
Marge opérationnelle	4,7 %	4,4 %		4,4 %	4,1 %	

- Les facteurs suivants expliquent les principaux éléments de la variation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail entre le deuxième trimestre de 2010 et le deuxième trimestre de 2011 :
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables a fléchi de 0,4 % (0,3 % en 2010);
 - le chiffre d'affaires des produits alimentaires n'a pas connu de croissance;
 - le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué, en raison de la déflation causée par les changements apportés à la réglementation concernant les médicaments génériques sur ordonnance en Ontario et dans d'autres provinces en 2010, des répercussions de l'ajout de certains nouveaux médicaments sur ordonnance à la liste des médicaments génériques et des nouveaux changements réglementaires adoptés au deuxième trimestre de 2011 en Ontario;
 - la majoration du prix de détail de l'essence et la légère hausse du volume des ventes ont généré une forte croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
 - le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exception des vêtements, a nettement fléchi, en raison d'une diminution continue de la superficie en pieds carrés et de l'optimisation de la gamme et de l'assortiment des produits;
 - l'augmentation de la superficie en pieds carrés occupée par les vêtements a donné lieu à une croissance modérée du chiffre d'affaires;
 - la société a enregistré une inflation interne moyenne trimestrielle modeste du prix des produits alimentaires au deuxième trimestre de 2011, laquelle a été inférieure à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,0 % enregistrée au pays (0,3 % en 2010), calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). Au deuxième trimestre de 2010, la société avait enregistré une faible déflation interne moyenne trimestrielle du prix des produits alimentaires. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la variété spécifique de produits vendus dans les magasins de Loblaw.

- La marge brute du deuxième trimestre de 2011 s'est chiffrée à 1 626 millions de dollars, soit 22,7 % du chiffre d'affaires, en hausse de 25 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de 2010, qui s'était établie à 1 601 millions de dollars, soit 22,4 % du chiffre d'affaires. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'amélioration de la rentabilité des produits de marques contrôlées, au reclassement, dans la marge brute, des indemnités professionnelles pharmaceutiques auparavant imputées aux frais de vente, frais généraux et charges administratives, ainsi qu'à une plus grande efficacité au chapitre de la prévention des pertes. La hausse des coûts liés aux programmes de prix promotionnels et l'augmentation des frais de transport ont en partie neutralisé l'incidence favorable de ces améliorations.

- Le résultat opérationnel s'est chiffré à 333 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011, en hausse de 20 millions de dollars, ou 6,4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, qui s'était élevé à 313 millions de dollars. La marge opérationnelle s'est établie à 4,7 % au deuxième trimestre de 2011, comparativement à 4,4 % pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation tient aux efficacités continues en matière de main-d'œuvre et de coûts opérationnels ainsi qu'à l'accroissement de la marge brute dont il est question plus haut, en partie contrebalancés par la charge liée à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents, par les coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement et par l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres. Le résultat opérationnel du deuxième trimestre de 2010 tenait compte d'une charge de dépréciation d'actifs découlant de changements apportés au réseau de distribution de la société.

Résultats opérationnels du secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	121 \$	123 \$	(1,6 %)	236 \$	245 \$	(3,7 %)
Résultat opérationnel	12	32	(62,5 %)	30	56	(46,4 %)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2	24	(91,7 %)	7	37	(81,1 %)

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Variation (en pourcentage)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	1 953 \$	1 950 \$	0,2 %
Créances sur cartes de crédit	1 974	1 883	4,8 %
Provision au titre des créances sur cartes de crédit	33	40	(17,5 %)
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,6 %	13,8 %	
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,8 %	6,3 %	

- Les produits du deuxième trimestre de 2011 se sont établis à 121 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars, ou 1,6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2010, qui s'étaient chiffrés à 123 millions de dollars. Cette baisse résulte principalement de l'amélioration des pratiques de paiement des clients attribuable à la fois à un changement de leurs habitudes et aux politiques de gestion du risque de crédit plus rigoureuses mises en œuvre en 2009. Bien que ces facteurs aient donné lieu à un recul des produits, ils se sont répercutés favorablement sur le taux annualisé de pertes sur créances, comme prévu.
- Le résultat opérationnel du deuxième trimestre de 2011 s'est établi à 12 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars, ou 62,5 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 32 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 2 millions de dollars, en baisse de 22 millions de dollars, ou 91,7 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 24 millions de dollars. Ces reculs s'expliquent par les investissements considérables au chapitre de la commercialisation et les coûts d'acquisition de clientèle importants, qui s'inscrivent dans le cadre des investissements continus effectués par la société en vue de soutenir la croissance de son secteur Services financiers. La baisse du résultat opérationnel et du bénéfice avant impôt sur le résultat est également attribuable à la diminution de la reprise sur la provision au titre des créances sur cartes de crédit qui a résulté de la conjoncture économique plus stable. La baisse des produits a été largement compensée par la diminution des pertes sur cartes de crédit.

Table des matières

1	Résumé du deuxième trimestre de 2011	26	Bilans consolidés résumés
5	Énoncés prospectifs	27	Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
7	Rapport de gestion	28	Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
23	États consolidés résumés des résultats	57	Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat
24	États consolidés résumés du résultat global		
25	États consolidés résumés des variations des capitaux propres		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, qui se rapportent à la société ou à sa direction. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment :

- la possibilité que les plans de la société ne se concrétisent pas et que ses objectifs ne se réalisent pas;
- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation, et les variations des taux d'intérêt et des taux de change;
- des changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs;
- une intensification de la concurrence exercée par de nouveaux concurrents ou par des concurrents actuels;
- des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- l'incapacité des magasins franchisés de la société d'afficher la performance prévue;
- l'incapacité de réaliser une croissance des produits ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes informatiques, la chaîne d'approvisionnement et d'autres mesures de compression des coûts, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'augmentation des coûts liés aux services publics et, notamment, à l'électricité et au carburant;
- l'incapacité de la société à mettre en œuvre avec succès les volets de son plan touchant l'infrastructure et les technologies de l'information;
- l'incapacité de l'infrastructure informatique à soutenir les besoins de la société;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les projets importants en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés ou la rénovation et l'ouverture de magasins;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- la modification du cadre législatif et réglementaire dans lequel la société exerce ses activités et l'incapacité de respecter ce cadre, y compris l'incapacité de respecter les lois et règlements sur l'environnement;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société;
- les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération fondée sur des actions et des contrats à terme sur capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires;
- les changements dans les passifs d'impôts de la société, notamment l'impôt sur le résultat, et les taxes à la consommation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales ou des cotisations futures;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;

- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité des fournisseurs;
- l'incapacité de la société de tenir une documentation appropriée lui permettant d'assurer sa conformité aux règles, aux règlements et aux politiques comptables, fiscales ou juridiques.

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du présent rapport de gestion ainsi que du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2010 – revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge sans importance à l'heure actuelle pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2011 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le rapport annuel 2010 – revue financière de la société (le « rapport annuel 2010 »), ainsi qu'avec certaines informations complémentaires à fournir et qui sont présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes y afférentes du premier trimestre de 2011 et le rapport de gestion intermédiaire connexe.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2011 de la société et les notes y afférentes font partie des premiers états financiers consolidés annuels audités qui doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 et qui ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 92 du rapport annuel 2010. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme étant la dette nette¹⁾ divisée par le BAIIA¹⁾ cumulatif des quatre derniers trimestres, « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme le résultat opérationnel cumulatif des quatre derniers trimestres divisé par l'actif net moyen¹⁾, « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, « rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre », défini comme les intérêts gagnés sur les créances sur cartes de crédit divisés par le nombre de jours au cours du trimestre, multipliés par 365 et divisés par le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre et « taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre », défini comme le total des pertes sur créances sur cartes de crédit divisé par le nombre de jours au cours du trimestre, multiplié par 365 et divisé par le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre.

Les renseignements contenus dans le rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 20 juillet 2011, sauf indication contraire.

En raison de la transition aux IFRS réalisée en date du 2 janvier 2011, tous les chiffres correspondants pour 2010 qui ont été présentés précédemment dans les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») ont été retraités afin de les rendre conformes aux IFRS. Des informations supplémentaires sur la transition aux IFRS et sur son incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société sont présentées à la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2011 de la société.

Par suite de cette transition, la société compte actuellement deux secteurs opérationnels à présenter :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôts ainsi que les services de télécommunications.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19 du présent rapport.

Résultats opérationnels consolidés

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	7 278 \$	7 269 \$	0,1 %	14 150 \$	14 182 \$	(0,2 %)
Résultat opérationnel	345	345	—	648	634	2,2 %
Bénéfice net	197	181	8,8 %	359	313	14,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,70	0,65	7,7 %	1,28	1,13	13,3 %
Marge opérationnelle	4,7 %	4,7 %		4,6 %	4,5 %	
BAIIA ¹⁾	504 \$	487 \$	3,5 %	959 \$	918 \$	4,5 %
Marge du BAIIA ¹⁾	6,9 %	6,7 %		6,8 %	6,5 %	

Produits Les produits se sont établis à 7 278 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2011, comparativement à 7 269 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2010. Cette augmentation de 0,1 % est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés du secteur Vente au détail, laquelle a été partiellement contrebalancée par la baisse des produits tirés du secteur Services financiers, comme il est décrit ci-dessous. Les produits se sont établis à 14 150 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de l'exercice, en baisse de 0,2 % par rapport à la période correspondante de 2010.

Résultat opérationnel Pour le deuxième trimestre de 2011, le résultat opérationnel et la marge opérationnelle n'ont pas connu de croissance, s'établissant respectivement à 345 millions de dollars et à 4,7 %, tout comme pour le deuxième trimestre de 2010. Le résultat opérationnel pour l'exercice 2011 à ce jour a augmenté de 14 millions de dollars, ou 2,2 %, pour se chiffrer à 648 millions de dollars. Ce résultat opérationnel a donné lieu à une marge opérationnelle de 4,6 %, comparativement à une marge opérationnelle de 4,5 % pour la période correspondante de 2010. Le résultat opérationnel du secteur Vente au détail inscrit pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour s'est respectivement accru de 20 millions de dollars et de 40 millions de dollars, mais cette hausse a été neutralisée par les investissements continus au cours de ces deux périodes en vue de soutenir la croissance du secteur Services financiers, ce qui a donné lieu à une diminution de 20 millions de dollars du résultat opérationnel pour le deuxième trimestre et de 26 millions de dollars pour l'exercice à ce jour.

Le résultat opérationnel consolidé comprend les éléments suivants :

- des coûts marginaux de 8 millions de dollars (51 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Ces coûts incluent les charges suivantes :
 - un montant de 2 millions de dollars pour le deuxième trimestre (16 millions de dollars en 2010) et de 23 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (21 millions de dollars en 2010) lié à des changements apportés au réseau de distribution;
 - un montant de 38 millions de dollars pour le deuxième trimestre (26 millions de dollars en 2010) et de 74 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (50 millions de dollars en 2010) lié à l'amortissement;
 - un montant de 66 millions de dollars pour le deuxième trimestre (56 millions de dollars en 2010) et de 137 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (112 millions de dollars en 2010) se rapportant à des coûts supplémentaires liés à la chaîne d'approvisionnement et aux technologies de l'information;
- une charge de 15 millions de dollars pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour (néant en 2010) liée à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents;
- une charge de 15 millions de dollars pour le deuxième trimestre (10 millions de dollars en 2010) et de 8 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (16 millions de dollars en 2010) attribuable à l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 8 millions de dollars pour l'exercice à ce jour liée au remaniement interne de l'entreprise visant les deux principaux formats de magasins de la société, soit le format escompte et le format conventionnel. Ces coûts ont été engagés au cours du premier trimestre de 2011;
- une charge de dépréciation d'actifs de 23 millions de dollars comptabilisée au deuxième trimestre de 2010 relativement à des changements apportés au réseau de distribution de la société.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19 du présent rapport.

Le BAIIA¹⁾ du deuxième trimestre de 2011 a augmenté de 17 millions de dollars, ou 3,5 %, pour se chiffrer à 504 millions de dollars, comparativement à 487 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2010. La marge du BAIIA¹⁾ s'est également accrue, passant de 6,7 % au deuxième trimestre de 2010 à 6,9 % au deuxième trimestre de 2011. Le BAIIA¹⁾ dégagé pour l'exercice à ce jour a augmenté de 41 millions de dollars, ou 4,5 %, pour se chiffrer à 959 millions de dollars, en comparaison de 918 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. La marge du BAIIA¹⁾ dégagée pour l'exercice à ce jour s'est également accrue, passant de 6,5 % en 2010 à 6,8 % en 2011.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Pour le deuxième trimestre de 2011, le montant comptabilisé au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières s'est établi à 78 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars, ou 3,7 %, comparativement à celui de 81 millions de dollars comptabilisé pour le deuxième trimestre de 2010. Cette diminution est principalement attribuable à l'accroissement des produits d'intérêts. Le montant comptabilisé au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières s'est établi à 151 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 168 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cette diminution est essentiellement attribuable à la diminution nette de la dette à long terme au premier trimestre de 2011 par rapport à 2010, de même qu'à l'augmentation des produits d'intérêts nets gagnés sur les instruments dérivés financiers.

Impôt sur le résultat Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,2 % pour le deuxième trimestre de 2011 (31,4 % en 2010) et à 27,8 % pour l'exercice 2011 à ce jour (32,8 % en 2010). Ces diminutions par rapport aux périodes correspondantes de 2010 s'expliquent essentiellement par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat liée à certaines questions fiscales datant d'exercices précédents et par les nouvelles réductions des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario.

Bénéfice net Le bénéfice net a atteint 197 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011, en hausse de 16 millions de dollars, ou 8,8 %, comparativement au bénéfice net de 181 millions de dollars inscrit pour le deuxième trimestre de 2010. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le bénéfice net s'est chiffré à 359 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars, ou 14,7 %, par rapport à celui de 313 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2010. Le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2011 a augmenté de 0,05 \$, ou 7,7 %, pour se chiffrer à 0,70 \$, comparativement à 0,65 \$ au deuxième trimestre de 2010. Le bénéfice net par action ordinaire de l'exercice 2011 à ce jour a quant à lui progressé de 0,15 \$, ou 13,3 %, pour se chiffrer à 1,28 \$, comparativement à 1,13 \$ pour la période correspondante de 2010.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2011 et de l'exercice à ce jour a été touché par les éléments suivants :

- une charge de 0,02 \$ (0,13 \$ pour l'exercice à ce jour) découlant des coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement;
- une charge de 0,04 \$ (0,04 \$ pour l'exercice à ce jour) liée à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents;
- une charge de 0,04 \$ pour le deuxième trimestre (0,02 \$ en 2010) et de 0,03 \$ pour l'exercice à ce jour (0,03 \$ en 2010) au titre de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres;
- une charge de 0,02 \$ pour l'exercice à ce jour liée au remaniement interne de l'entreprise;
- une charge de 0,06 \$ pour le deuxième trimestre de 2010 au titre de la dépréciation d'actifs.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19 du présent rapport.

Secteurs opérationnels à présenter

Vente au détail

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010
(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication
contraire)

	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation (en pourcentage)
Chiffre d'affaires	7 157 \$	7 146 \$	0,2 %	13 914 \$	13 937 \$	(0,2 %)
Marge brute	1 626	1 601	1,6 %	3 180	3 143	1,2 %
Résultat opérationnel	333	313	6,4 %	618	578	6,9 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	(0,4 %)	(0,3 %)		(0,3 %)	0,1 %	
Marge brute	22,7 %	22,4 %		22,9 %	22,6 %	
Marge opérationnelle	4,7 %	4,4 %		4,4 %	4,1 %	

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre a augmenté de 0,2 % pour s'établir à 7 157 millions de dollars, comparativement à 7 146 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2010.

Les facteurs suivants expliquent les principaux éléments ayant eu une incidence sur la variation du chiffre d'affaires entre le deuxième trimestre de 2010 et le deuxième trimestre de 2011 :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,4 % (0,3 % en 2010);
- le chiffre d'affaires des produits alimentaires n'a pas connu de croissance;
- le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a quelque peu diminué, en raison de la déflation causée par les changements apportés à la réglementation concernant les médicaments génériques sur ordonnance en Ontario et dans d'autres provinces en 2010, de l'incidence de l'ajout de certains nouveaux médicaments sur ordonnance à la liste des médicaments génériques et des nouveaux changements réglementaires adoptés au deuxième trimestre de 2011 en Ontario;
- la majoration du prix de détail de l'essence et la légère hausse du volume des ventes ont généré une forte croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
- le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exception des vêtements, a nettement fléchi, en raison d'une diminution continue de la superficie en pieds carrés et de l'optimisation de la gamme et de l'assortiment des produits;
- l'augmentation de la superficie en pieds carrés occupée par les vêtements a donné lieu à une croissance modérée du chiffre d'affaires;
- la société a enregistré une inflation interne moyenne trimestrielle modeste du prix des produits alimentaires au deuxième trimestre de 2011, laquelle a été inférieure à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,0 % enregistrée au pays (0,3 % en 2010), calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). Au deuxième trimestre de 2010, la société avait enregistré une légère déflation interne moyenne trimestrielle du prix des produits alimentaires. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la variété spécifique de produits vendus dans les magasins Loblaw.

Le chiffre d'affaires des deux premiers trimestres de 2011 s'est établi à 13 914 millions de dollars, en baisse de 0,2 %, ou 23 millions de dollars, comparativement à la période correspondante de 2010, en raison des facteurs énumérés ci-dessus. Pour les deux premiers trimestres de l'exercice, le chiffre d'affaires des magasins comparables a quant à lui accusé une baisse de 0,3 % (hausse de 0,1 % en 2010).

Marge brute La marge brute du deuxième trimestre de 2011 s'est chiffrée à 1 626 millions de dollars, soit 22,7 % du chiffre d'affaires, en hausse de 25 millions de dollars comparativement à celle du deuxième trimestre de 2010, qui s'était établie à 1 601 millions de dollars, soit 22,4 % du chiffre d'affaires. Pour l'exercice à ce jour, la marge brute s'est établie à 3 180 millions de dollars, soit 22,9 % du chiffre d'affaires, en hausse de 37 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de 2010, qui s'était élevée à 3 143 millions de dollars, soit 22,6 % du chiffre d'affaires. La progression de la marge brute et de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires au deuxième trimestre de 2011 est essentiellement attribuable à l'amélioration de la rentabilité des produits de marques contrôlées, au reclassement, dans la marge brute, des indemnités professionnelles pharmaceutiques auparavant imputées aux frais de vente, frais généraux et charges administratives, ainsi qu'à une plus grande efficacité au chapitre de la prévention des pertes. La hausse des coûts liés aux programmes de prix promotionnels et l'augmentation des frais de transport ont cependant atténué l'incidence favorable de ces améliorations. Outre les facteurs décrits ci-dessus,

la marge brute et la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires dégagées pour l'exercice à ce jour ont bénéficié du raffermissement du dollar canadien, qui a en partie été contrebalancé par le moment de la mise en œuvre des programmes à l'intention des fournisseurs.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel s'est chiffré à 333 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011, en hausse de 20 millions de dollars, ou 6,4 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, qui s'était élevé à 313 millions de dollars. La marge opérationnelle du deuxième trimestre de 2011 s'est établie à 4,7 %, comparativement à 4,4 % pour la même période en 2010. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le résultat opérationnel s'est établi à 618 millions de dollars, en hausse de 40 millions de dollars, ou 6,9 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et a donné lieu à une marge opérationnelle de 4,4 %, comparativement à une marge opérationnelle de 4,1 % pour la période correspondante de 2010.

La hausse du résultat opérationnel et de la marge opérationnelle tient principalement aux efficacités continues en matière de main-d'œuvre et de coûts opérationnels et à l'accroissement de la marge brute dont il est fait mention ci-dessus. L'incidence favorable de ces facteurs a cependant été partiellement neutralisée par les coûts marginaux liés à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement ainsi que par la charge liée à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents. Le résultat opérationnel inscrit pour le deuxième trimestre de 2010 tenait compte d'une charge de dépréciation d'actifs découlant de changements apportés au réseau de distribution de la société. La rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, a eu une incidence défavorable au deuxième trimestre de 2011 comparativement au deuxième trimestre de 2010, tandis qu'elle a eu une incidence favorable pour l'exercice 2011 à ce jour comparativement à la période correspondante de 2010. Le résultat opérationnel dégagé pour l'exercice à ce jour a en outre bénéficié du raffermissement du dollar canadien, mais à subi l'incidence négative de la charge liée au remaniement interne de l'entreprise qui avait été inscrite au premier trimestre de 2011.

Services financiers

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation (en pourcentage)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation (en pourcentage)
Produits	121 \$	123 \$	(1,6 %)	236 \$	245 \$	(3,7 %)
Résultat opérationnel	12	32	(62,5 %)	30	56	(46,4 %)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2	24	(91,7 %)	7	37	(81,1 %)

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Variation (en pourcentage)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	1 953 \$	1 950 \$	0,2 %
Créances sur cartes de crédit	1 974	1 883	4,8 %
Provision au titre des créances sur cartes de crédit	33	40	(17,5 %)
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	12,6 %	13,8 %	
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,8 %	6,3 %	

Produits Les produits dégagés pour le deuxième trimestre de 2011 se sont établis à 121 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars, ou 1,6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2010, qui s'étaient élevés à 123 millions de dollars. Pour l'exercice 2011 à ce jour, les produits se sont chiffrés à 236 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars, ou 3,7 %, par rapport à ceux de 2010, qui s'étaient élevés à 245 millions de dollars. Ces baisses résultent principalement de l'amélioration des pratiques de paiement des clients attribuable à la fois à un changement de leurs habitudes et aux politiques de gestion du risque de crédit plus rigoureuses mises en œuvre en 2009. Bien que ces facteurs aient donné lieu à un recul des produits, ils se sont répercutés favorablement sur le taux annualisé de pertes sur créances, comme prévu.

Résultat opérationnel et bénéfice avant impôt sur le résultat Le résultat opérationnel dégagé pour le deuxième trimestre de 2011 s'est établi à 12 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars, ou 62,5 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 32 millions de dollars. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le résultat opérationnel s'est établi à 30 millions de dollars, en baisse de 26 millions de dollars, ou 46,4 %, par rapport à celui de l'exercice 2010 à ce jour, qui s'était chiffré à 56 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt sur le résultat dégagé pour le deuxième trimestre de 2011 s'est établi à 2 millions de dollars, en baisse de 22 millions de dollars, ou 91,7 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de 2010, qui s'était chiffré à 24 millions de dollars. Pour l'exercice 2011 à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 7 millions de dollars, en baisse de 30 millions de dollars, soit 81,1 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2010, qui s'était chiffré à 37 millions de dollars. Ces reculs s'expliquent par les investissements considérables au chapitre de la commercialisation et les coûts d'acquisition de clientèle importants, qui s'inscrivent dans les investissements continus effectués par la société en vue de soutenir la croissance de son secteur Services financiers. La baisse du résultat opérationnel et du bénéfice avant impôt sur le résultat est également attribuable à la diminution de la reprise sur la provision au titre des créances sur cartes de crédit qui a résulté de la conjoncture économique plus stable. La baisse des produits a été largement compensée par la diminution des pertes sur cartes de crédit.

Situation financière consolidée

Dettes nettes¹⁾ Au 18 juin 2011, la dette nette¹⁾ s'élevait à 4 578 millions de dollars, comparativement à 4 565 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011. Cette hausse de 13 millions de dollars est attribuable aux achats d'immobilisations et les intérêts versés sur les emprunts. Elle a toutefois été partiellement contrebalancée par des flux de trésorerie positifs générés par les activités opérationnelles au cours de la première moitié de l'exercice, aux fonds reçus des franchisés et à la trésorerie reçue à l'émission d'actions ordinaires aux termes du programme d'options sur actions de la société.

Ratios financiers En raison de la transition aux IFRS dont il est question un peu plus loin, les ratios sur une base annuelle ne sont présentés que pour la période de 12 mois close le 18 juin 2011 et l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société s'établissait à 0,75:1 à la clôture du deuxième trimestre de 2011, comparativement à 0,86:1 à la clôture du deuxième trimestre de 2010. La baisse de ce ratio est attribuable à la diminution de la dette nette¹⁾ et à l'augmentation du bénéfice net dont il est fait mention ci-dessus. Le ratio de la dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle est demeuré stable, s'établissant à 2,3 fois à la clôture du deuxième trimestre de 2011, en comparaison de 2,3 fois à la clôture de l'exercice de 2010.

La réduction des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et l'augmentation du résultat opérationnel dont il est question ci-dessus résultent d'une amélioration du ratio de couverture, qui est passé de 3,8 fois à la clôture du deuxième trimestre de 2010 à 4,3 fois à la clôture du deuxième trimestre de 2011.

Le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ est demeuré stable, s'établissant à 12,0 % pour le deuxième trimestre de 2011, en comparaison de 12,0 % pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle s'est établi à 13,0 % à la clôture du deuxième trimestre de 2011, comparativement à 12,6 % à la clôture de l'exercice 2010, en raison d'une augmentation du bénéfice net sur une base annuelle.

Contrat à terme sur capitaux propres Au 18 juin 2011, Glenhuron Bank Limited, filiale en propriété exclusive de la société, détenait des contrats à terme sur capitaux propres visant le rachat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (1,5 million au 19 juin 2010 et au 1^{er} janvier 2011) à un prix moyen à terme de 56,36 \$ (66,73 \$ au 19 juin 2010 et 56,26 \$ au 1^{er} janvier 2011), y compris des charges d'intérêts de 0,14 \$ par action ordinaire (10,51 \$ au 19 juin 2010 et 0,04 \$ au 1^{er} janvier 2011). Au 18 juin 2011, les intérêts cumulés et la perte de marché latente, d'un total de 26 millions de dollars (40 millions de dollars au 19 juin 2010 et 24 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), étaient inclus dans les fournisseurs et autres passifs.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19 du présent rapport.

Situation de trésorerie et sources de financement

Principaux éléments des rentrées et des sorties de fonds

(en millions de dollars canadiens)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	Variation	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)	Variation
Rentrées (sorties) de fonds liées aux :						
Activités opérationnelles	481 \$	676 \$	(195) \$	500 \$	768 \$	(268) \$
Activités d'investissement	(152)	(142)	(10)	(79)	(320)	241
Activités de financement	18	(86)	104	(502)	(255)	(247)

Rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles Pour le deuxième trimestre de 2011, les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 481 millions de dollars, ce qui tient compte d'un BAIIA¹⁾ de 504 millions de dollars et d'une augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 17 millions de dollars attribuable aux variations des créances, des stocks et des charges payées d'avance et autres actifs, éléments qui ont été en partie contrebalancés par les variations des fournisseurs et autres passifs.

À 481 millions de dollars, les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles ont reculé de 195 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011 par rapport à celles du trimestre correspondant de 2010, qui s'étaient établies à 676 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 500 millions de dollars, en baisse de 268 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2010, qui s'étaient établies à 768 millions de dollars. Cette variation enregistrée en 2010 est essentiellement attribuable à une réduction des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découlant de politiques de gestion des fournisseurs plus rigoureuses en ce qui a trait aux fournisseurs et autres passifs de la société, politiques qui ont été maintenues en 2011. La diminution pour l'exercice à ce jour a subi l'incidence des facteurs mentionnés ci-dessus, qui ont été contrebalancés par une réduction de l'impôt sur le résultat payé par rapport à l'exercice précédent.

Sorties de fonds liées aux activités d'investissement Pour le deuxième trimestre de 2011, les sorties de fonds liées aux activités d'investissement se sont établies à 152 millions de dollars, comparativement à 142 millions de dollars en 2010. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des placements à court terme qui a été en partie contrebalancée par la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles en 2011 et par une diminution des créances au titre de franchisés.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties de fonds liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 79 millions de dollars, comparativement à 320 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cette variation enregistrée pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable aux rentrées de fonds découlant des dépôts de garantie et des placements à court terme et à une augmentation des créances au titre de franchisés.

Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de financement Pour le deuxième trimestre de 2011, des rentrées de fonds de 18 millions de dollars ont découlé des activités de financement, en comparaison de sorties de fonds de 86 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. Cette variation de 104 millions de dollars s'explique par l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») pour un total de 133 millions de dollars en 2011, en partie contrebalancée par le remboursement, en 2010, de billets à moyen terme à 7,10 % de la société pour un total de 300 millions de dollars et par l'émission, en 2010 également, de billets à moyen terme à 5,22 % pour un total de 350 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties de fonds liées aux activités de financement se sont chiffrées à 502 millions de dollars, comparativement à 255 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cette variation de 247 millions de dollars s'explique principalement par l'augmentation des remboursements nets sur la dette à long terme, atténuée par les hausses au chapitre du programme de titrisation de créances de la société. En 2011, les remboursements nets sur la dette à long terme ont consisté essentiellement en remboursements de billets de série 2006-I d'*Eagle Credit Card Trust* pour un total de 500 millions de dollars et en remboursements de billets à moyen terme à 6,50 % pour un total de 350 millions de dollars. Ces remboursements ont été partiellement contrebalancés par l'émission de CPG de 179 millions de dollars par la Banque PC. En 2010, les remboursements sur la dette à long terme avaient consisté essentiellement en remboursements de billets à moyen terme à 7,10 % pour un total de 300 millions de dollars, déduction faite de l'émission de billets à moyen terme à 5,22 % pour un total de 350 millions de dollars.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 19 du présent rapport.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies postérieurs à l'emploi Au cours des deux premiers trimestres de 2011, la société a versé 57 millions de dollars (42 millions de dollars en 2010) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation. La société prévoit verser des cotisations d'environ 43 millions de dollars à ces régimes d'ici la fin de 2011. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation selon les évaluations actuarielles qui seront réalisées et selon le rendement du marché et les exigences réglementaires.

Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités opérationnelles et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières, au cours des 12 prochains mois. La plupart du temps, la société satisfait à ses besoins de financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de billets à moyen terme si les conditions du marché le permettent, ou elle peut envisager d'autres solutions. Par ailleurs, comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, la société n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

La facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars de la société qui arrive à échéance en mars 2013 comporte certaines clauses restrictives financières que la société respectait au 18 juin 2011. Outre la trésorerie et les placements à court terme, cette facilité constitue la principale source de financement de la société et lui permet de contracter des emprunts à court terme portant intérêt à des taux variables, d'une durée pouvant atteindre 180 jours. Au 18 juin 2011 et au 19 juin 2010, la société n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité de crédit engagée.

La Banque PC participe à divers programmes de titrisation, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC tantôt acquiert des créances auprès des fiduciaires indépendantes de cartes de crédit, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. La Banque PC obtient également du financement à court et à long terme par l'intermédiaire de son programme de CPG.

Outre les créances titrisées par la Banque PC, le recours des fiduciaires indépendantes de cartes de crédit se limite aux lettres de garantie ayant fait l'objet d'un arrangement par la société, d'un montant de 81 millions de dollars au 18 juin 2011 (103 millions de dollars au 19 juin 2010; 48 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) sur une partie du montant titrisé.

La Banque PC a vendu des CPG d'un montant de 133 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2011 (néant en 2010) et de 179 millions de dollars pour l'exercice 2011 à ce jour (néant en 2010) par l'intermédiaire de courtiers indépendants.

Les cotes de solvabilité de la société présentées dans le rapport annuel 2010 n'ont pas changé au deuxième trimestre de 2011. Au cours du deuxième trimestre de 2011, Standard & Poor's a maintenu ses cotes de solvabilité et ses perspectives pour la société.

Fiducies de financement indépendantes Au cours du deuxième trimestre de 2011, la facilité de crédit renouvelable engagée de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement des fiduciaires de financement indépendantes, a été renouvelée et prorogée pour une période de trois ans. Dans le cadre du renouvellement, les rehaussements de crédit de la société ont été ramenés de 15 % à 10 %. Les autres modalités sont demeurées essentiellement inchangées.

Dividendes Au deuxième trimestre de 2011, le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire (0,21 \$ en 2010), payable le 1^{er} juillet 2011 et un dividende de 0,42 \$ par action ordinaire (0,42 \$ en 2010) pour l'exercice 2011 ainsi qu'un dividende par action privilégiée de deuxième rang, série A de 0,37 \$ (0,37 \$ en 2010), payable le 31 juillet 2011. À la date de déclaration des dividendes, la société indique sur son site web (loblaw.ca) la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada. Après la clôture du deuxième trimestre de 2011, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} octobre 2011, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 30 octobre 2011.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Au premier trimestre de 2011, le Conseil a approuvé la cessation du RRD de la société après le paiement du dividende du 1^{er} avril 2011. Le 1^{er} avril 2011, la société a émis, aux termes du RRD, 1 142 380 actions ordinaires (1 120 453 en 2010) sur le capital autorisé à un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a entraîné une augmentation des capitaux propres de la société d'environ 43 millions de dollars (41 millions de dollars en 2010). Depuis la création du RRD en 2009, des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires d'environ 330 millions de dollars ont été mobilisés.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'au plus 14 096 437 de ses actions ordinaires (13 865 435 en 2010), ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a racheté 80 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation (aucune en 2010) à un prix de marché moyen de 40,92 \$ (néant en 2010), y compris les frais de courtage.

Résultats opérationnels trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2011, 2010 et 2009 comptent 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres. Cette information a été établie conformément aux IFRS, sauf pour l'information se rapportant à l'exercice 2009, qui a été établie selon les PCGR canadiens, comme il est indiqué dans le tableau.

Résumé des résultats consolidés trimestriels

(non audité)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines) - PCGR canadiens	2010 (16 semaines)	2009 (16 semaines) - PCGR canadiens
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Produits	7 278 \$	7 269 \$	6 872 \$	6 913 \$	7 119 \$	7 311 \$	9 535 \$	9 473 \$
Bénéfice net	197 \$	181 \$	162 \$	132 \$	165 \$	165 \$	197 \$	189 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,70 \$	0,65 \$	0,58 \$	0,48 \$	0,59 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,69 \$
Dilué (en dollars)	0,67 \$	0,64 \$	0,56 \$	0,45 \$	0,58 \$	0,59 \$	0,70 \$	0,69 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	4,0 %	0,3 %	2,5 %	0,7 %	1,5 %	1,6 %	1,3 %	4,2 %
Croissance (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	(0,4 %)	(0,3 %)	(0,1 %)	0,3 %	(1,6 %)	(7,8 %) ¹⁾	(0,4 %)	(0,6 %)

1) Le trimestre correspondant de 2008 comptait 13 semaines.

Depuis le troisième trimestre de 2009, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,2 million de pieds carrés pour se fixer à 50,8 millions de pieds carrés.

La variation du bénéfice net trimestriel reflète les opérations sous-jacentes qu'a réalisées la société et l'effet de charges spécifiques, notamment l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, des coûts liés à l'investissement supplémentaire dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, des charges liées au remaniement interne de l'entreprise, des charges liées à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents et des charges de dépréciation d'actifs. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2010 ont subi les pressions exercées par les investissements dans les prix. Le bénéfice net trimestriel est aussi fonction du caractère saisonnier des activités et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre où elle a le moins d'effet.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information adéquat visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et au caractère adéquat de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux PCGR.

Au moment de concevoir et d'évaluer ces contrôles, il faut considérer qu'en raison de ses limites inhérentes, un système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse l'être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

Au cours du deuxième trimestre de 2011, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques opérationnels et financiers et des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » à la page 18 du rapport de gestion annuel, ainsi qu'à la note 25 du rapport annuel 2010 de la société. Le texte qui suit présente une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

Déploiement du progiciel de gestion intégré (« PGI ») et d'autres systèmes La société poursuit l'importante mise à niveau de son infrastructure de technologie de l'information. En 2010, elle a entrepris le déploiement d'un nouveau PGI. Ce projet, de concert avec la mise en œuvre des autres systèmes prévue pour 2011 et les années subséquentes, fait partie de l'un des plus vastes programmes d'infrastructure technologique jamais lancés par la société et est essentiel à la réalisation de ses stratégies de croissance à long terme. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a combiné et simplifié son PGI et d'autres mises en œuvre de systèmes importantes. Puis, au cours du deuxième trimestre de 2011 et après sa clôture, elle a franchi de nouvelles étapes du déploiement de son PGI portant sur l'organisation de la mise en marché, ce qui comprenait plusieurs améliorations cruciales et fonctionnalités élargies d'ordre opérationnel. À l'heure actuelle, près du tiers des catégories de la société résident sur les nouveaux systèmes. Le déploiement complet du PGI demandera encore des efforts soutenus et des investissements substantiels. L'exercice 2011 sera un exercice crucial pour le déploiement du PGI, car la société s'emploiera à achever le déploiement des processus liés à l'organisation de la mise en marché, tout en s'assurant de l'intégrité des données tout au long du processus de conversion. L'incapacité de la société à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à ses nouveaux systèmes pourrait nuire à sa réputation et avoir des répercussions défavorables sur ses activités, son chiffre d'affaires et sa performance financière. Toute défaillance ou panne des systèmes de technologie de l'information de la société durant le déploiement du PGI ou d'autres nouveaux systèmes pourrait entraîner la non-disponibilité de données pertinentes et fiables sur lesquelles la direction puisse fonder sa planification stratégique et sa gestion des activités quotidiennes, ce qui pourrait entraîner une forte perturbation des affaires et, même, se solder par des pertes financières. En outre, l'incapacité à mettre en œuvre les processus nécessaires au bon fonctionnement du PGI pourrait causer des inefficiences et des recoupements avec les processus existants.

Gestion du changement Au premier trimestre de 2011, la société a lancé une nouvelle structure organisationnelle axée sur ses deux principaux formats de magasins, soit le format escompte et le format conventionnel. En outre, elle accueillera son nouveau président le 2 août 2011. L'incapacité de mettre à exécution adéquatement les différentes initiatives et de gérer le changement pourrait accroître le risque de mécontentement de la clientèle, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société. L'incapacité à intégrer adéquatement et en temps utile plusieurs grands projets complexes pourrait être néfaste pour les activités de la société. Si les collègues ne parvenaient pas à concevoir et à exécuter de nouveaux rôles, processus et disciplines, il est possible que la société ne soit pas toujours en mesure de réaliser les économies de coûts et les autres avantages attendus de ses projets.

Fiscalité et réglementation La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il se pourrait qu'à l'occasion, les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou qu'elles modifient la législation, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la société au cours des périodes futures. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a été informée qu'un montant lié à certaines questions relatives à des taxes à la consommation datant d'exercices précédents fera l'objet d'une nouvelle cotisation. Elle a également reçu un avis de nouvelle cotisation de Revenu Québec portant sur certains crédits de taxes à la consommation précédemment réclamés. Après la clôture du deuxième trimestre de 2011, la société a reçu de Revenu Québec une mise à jour de l'avis de nouvelle cotisation. Bien que la société n'ait pas encore terminé l'examen de ce nouvel avis, elle ne prévoit pas que le montant final exigé aura une incidence importante sur ses états financiers des périodes futures.

En 2010 et en 2011, les gouvernements provinciaux du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique ont apporté des modifications à la réglementation concernant les prix des médicaments génériques sur ordonnance payés par les gouvernements provinciaux en vertu de leur régime d'assurance-médicaments public. Ces modifications se traduisent par une réduction du coût des médicaments génériques assumé par les régimes d'assurance-médicaments provinciaux. En outre, le système ontarien actuel, selon lequel les fabricants de médicaments versent des indemnités professionnelles aux pharmaciens, sera éliminé. Les modifications apportées viennent également réduire le coût des médicaments génériques payé par les particuliers ou réglé par l'entremise de régimes d'assurance privée payés par l'employeur. La société continue d'évaluer les moyens qui pourraient lui permettre d'atténuer l'incidence de ces modifications, notamment la mise en place de programmes visant l'ajout de nouveaux services et l'amélioration des services existants afin d'attirer des clients. Si la société ne parvenait pas à atténuer les répercussions négatives des modifications, ses résultats financiers pourraient s'en ressentir.

Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon les IFRS et l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, y compris les chiffres correspondants de 2010.

Les rapprochements préparés conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, sont présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les rapprochements préparés conformément à l'IFRS 1 pour le premier trimestre de 2011, l'exercice 2010 et le bilan d'ouverture de 2010 en IFRS sont présentés à la note 16 du rapport du premier trimestre de 2011 de la société.

Normes comptables futures

États financiers consolidés Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *Consolidated Financial Statements*. Cette norme remplace en partie l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui porte sur la consolidation, et remplace intégralement l'interprétation 12 du Comité permanent d'interprétation (« SIC »), *Consolidation — entités ad hoc*. L'objectif de l'IFRS 10 est de définir la notion de contrôle et d'établir les principes fondamentaux permettant de déterminer dans quelles circonstances et de quelle manière les résultats d'une entité doivent être inclus dans un jeu d'états financiers consolidés. L'IAS 27 a été modifiée pour refléter les nouvelles exigences de l'IFRS 10. Seules les dispositions de l'IAS 27 concernant les états financiers individuels ont été maintenues telles quelles.

Accords conjoints Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, *Joint Ventures*. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, de même que l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 établit des principes qui se fondent sur une évaluation des droits et des obligations découlant d'un accord pour déterminer le type d'accord conjoint et définit les exigences en matière de présentation auxquelles doivent se conformer les entités qui détiennent une participation dans des accords visant des activités contrôlées conjointement.

L'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, a été modifiée afin de refléter les dispositions des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11.

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Disclosure of Interests in Other Entities*. Cette IFRS exige la présentation d'informations détaillées sur les participations d'une société dans des filiales, des accords conjoints, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. L'IFRS 12 permet aux utilisateurs des états financiers d'une entité d'évaluer la nature et les risques liés aux participations que cette entité détient dans d'autres entités, de même que l'incidence de ces participations sur sa situation et sa performance financières.

L'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12, ainsi que les modifications apportées à l'IAS 27 et à l'IAS 28, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces normes est autorisée, pourvu qu'elles soient toutes adoptées en même temps. Les entités sont toutefois autorisées à appliquer dans leurs états financiers l'une ou l'autre des exigences de l'IFRS 12 en matière d'informations à fournir sans pour autant adopter de façon anticipée la totalité des dispositions de l'IFRS 12. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Évaluations à la juste valeur Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Fair Value Measurement*. Cette norme définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur en vertu des IFRS et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard de ces évaluations. L'IFRS 13 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Son adoption anticipée est cependant autorisée. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Avantages du personnel Le 16 juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*, de sorte à éliminer l'option de différer les profits et les pertes, à fournir des directives plus précises concernant l'évaluation des actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies, à simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant des régimes à prestations définies et à exiger la présentation de nouvelles informations sur les régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Présentation des états financiers Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ces modifications resserrent les exigences de présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers, principalement en exigeant que les composantes des autres éléments du résultat global qui se rapportent aux éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat soient présentées séparément de celles qui se rapportent aux éléments qui demeurent dans les capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers – Informations à fournir Le 7 octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui viennent étoffer les informations que les entités doivent fournir au sujet des transactions donnant lieu à des transferts d'actifs financiers. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La société les appliquera donc à ses états financiers du premier trimestre de 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur les informations présentées dans ses états financiers.

Impôt différé – recouvrement des actifs sous-jacents Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui prévoient une exception aux principes généraux d'évaluation prescrits par l'IAS 12 pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Comme elle a choisi de comptabiliser ses immeubles de placement au coût, la société ne s'attend pas à ce que les modifications apportées à l'IAS 12 aient une incidence importante sur ses états financiers.

Instruments financiers L'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des états financiers. La publication de l'IFRS 9 en novembre 2009 a marqué la première étape du projet. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Perspectives¹⁾

La société continue de se concentrer sur le développement de son infrastructure et de miser sur les possibilités de croissance qui s'offrent à elle. Toutefois, son chiffre d'affaires continue de souffrir des conditions de marché imprévisibles et très concurrentielles qui prévalent. La société prévoit continuer à investir dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement au cours de l'exercice, ce qui fera reculer son bénéfice opérationnel. Les activités de remaniement pour cadrer avec l'évolution de l'entreprise, conjuguées à l'amélioration de la planification et de l'approvisionnement se traduiront par des dépenses dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement d'environ 100 millions de dollars pour l'exercice, ce qui est inférieur aux 135 millions de dollars qui avaient été annoncés au premier trimestre de 2011. La société prévoit toujours que ses dépenses en immobilisations se chiffreront à environ 1,0 milliard de dollars pour l'exercice.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été déposées par voie électronique auprès de divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR, et elles peuvent être consultées en ligne au sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit rapproche le bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissement (le « BAIIA ») avec le bénéfice opérationnel, lequel est rapproché du bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés résumés des résultats intermédiaires non audités pour les périodes de vingt-quatre semaines closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits.

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Bénéfice net	197 \$	181 \$	359 \$	313 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Impôt sur le résultat	70	83	138	153
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	78	81	151	168
Résultat opérationnel	345	345	648	634
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissement	159	142	311	284
BAIIA	504 \$	487 \$	959 \$	918 \$

1) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 5.

Dettes nettes Le tableau qui suit rapproche la dette nette utilisée dans les ratios de la dette nette sur le BAIIA et de la dette nette sur les capitaux propres sur une base annuelle avec les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées. La société calcule sa dette nette comme la somme de sa dette bancaire, de sa dette à court terme, de sa dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur connexe des dérivés financiers, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des dépôts de garantie et de la juste valeur connexe des dérivés financiers. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Dettes bancaires	– \$	14 \$	10 \$
Dettes à court terme	905	1 135	535
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	81	870	902
Dettes à long terme	5 364	4 570	5 198
Certains autres passifs	35	37	35
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments précédents	43	49	37
	6 428	6 675	6 717
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	774	919	857
Placements à court terme	699	697	754
Dépôts de garantie	183	194	354
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments précédents	194	182	187
	1 850	1 992	2 152
Dettes nettes	4 578 \$	4 683 \$	4 565 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul de la dette nette.

Actif net Le tableau qui suit rapproche l'actif net utilisé pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs productifs.

La société calcule l'actif net comme le total de l'actif moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les fournisseurs et autres crédateurs.

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Total de l'actif	16 579 \$	16 123 \$	16 841 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	774	919	857
Placements à court terme	699	697	754
Dépôts de garantie	183	194	354
Fournisseurs et autres crédateurs	3 273	3 182	3 522
Actif net	11 650 \$	11 131 \$	11 354 \$

Rapport de gestion

Capitaux propres Le tableau qui suit rapproche les capitaux propres utilisés pour mesurer le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR présentées aux dates de clôture des périodes indiquées.

La société calcule les capitaux propres comme la somme des titres de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Titres de participation	221 \$	220 \$	221 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	5 883	5 240	5 603
Capitaux propres	6 104 \$	5 460 \$	5 824 \$

Le 20 juillet 2011
Toronto (Canada)

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

- 23 États consolidés résumés des résultats
- 24 États consolidés résumés du résultat global
- 25 États consolidés résumés des variations des capitaux propres
- 26 Bilans consolidés résumés
- 27 Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie
- 28 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
 - 28 Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière
 - 28 Note 2. Principales méthodes comptables
 - 30 Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
 - 31 Note 4. Impôt sur le résultat
 - 31 Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire
 - 31 Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie
 - 32 Note 7. Stocks
 - 32 Note 8. Dette à court terme
 - 32 Note 9. Dette à long terme
 - 33 Note 10. Capital social ordinaire
 - 33 Note 11. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme
 - 34 Note 12. Rémunération fondée sur des actions
 - 36 Note 13. Passifs éventuels
 - 37 Note 14. Informations sectorielles
 - 38 Note 15. Transition aux IFRS
- 57 Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat

États consolidés résumés des résultats

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Produits	7 278 \$	7 269 \$	14 150 \$	14 182 \$
Coût des marchandises vendues (note 7)	5 533	5 547	10 736	10 796
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	1 400	1 377	2 766	2 752
Résultat opérationnel	345	345	648	634
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	78	81	151	168
Bénéfice avant impôt sur le résultat	267	264	497	466
Impôt sur le résultat (note 4)	70	83	138	153
Bénéfice net	197 \$	181 \$	359 \$	313 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,70 \$	0,65 \$	1,28 \$	1,13 \$
Dilué	0,67 \$	0,64 \$	1,24 \$	1,09 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010
Non audité
(en millions de dollars canadiens)

	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Bénéfice net	197 \$	181 \$	359 \$	313 \$
Profit net (perte nette) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	1	-	(1)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	1	-	4
Perte actuarielle nette au titre des régimes à prestations définies (note 11)	-	2	-	3
	(67)	(49)	(63)	(81)
Autres éléments du résultat global	(67)	(47)	(63)	(78)
Résultat global total	130 \$	134 \$	296 \$	235 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	1 475	4 122	1	5	5 603
Bénéfice net	–	359	–	–	359
Autres éléments du résultat global (note 11)	–	(63)	–	–	(63)
Résultat global total	–	296	–	–	296
Régime de réinvestissement des dividendes (note 10)	43	–	–	–	43
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 12)	24	–	38	–	62
Rachats aux fins d'annulation (note 10)	(3)	–	–	–	(3)
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) – 0,42 \$	–	(118)	–	–	(118)
	64	178	38	–	280
Solde au 18 juin 2011	1 539	4 300	39	5	5 883

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 3 janvier 2010	1 308	3 771	–	1	5 080
Bénéfice net	–	313	–	–	313
Autres éléments du résultat global (note 11)	–	(81)	–	3	(78)
Résultat global total	–	232	–	3	235
Régime de réinvestissement des dividendes (note 10)	41	–	–	–	41
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars) – 0,42 \$	–	(116)	–	–	(116)
	41	116	–	3	160
Solde au 19 juin 2010	1 349	3 887	–	4	5 240

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	774 \$	919 \$	857 \$
Placements à court terme	699	697	754
Créances	408	404	366
Créances sur cartes de crédit (note 8)	1 974	1 883	1 997
Stocks (note 7)	1 962	1 935	1 956
Impôt sur le résultat recouvrable	12	–	8
Charges payées d'avance et autres actifs	136	129	83
Actifs détenus en vue de la vente	66	83	71
Total des actifs courants	6 031	6 050	6 092
Immobilisations corporelles	8 413	7 831	8 377
Immeubles de placement	73	70	74
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 026	1 021	1 026
Impôt sur le résultat différé	193	281	227
Dépôts de garantie	183	194	354
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	313	336	314
Autres actifs	347	340	377
Total des actifs	16 579 \$	16 123 \$	16 841 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	– \$	14 \$	10 \$
Dette à court terme (note 8)	905	1 135	535
Fournisseurs et autres passifs	3 273	3 182	3 522
Impôt sur le résultat à payer	–	35	–
Provisions	75	63	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	81	870	902
Total des passifs courants	4 334	5 299	5 031
Provisions	50	44	43
Dette à long terme (note 9)	5 364	4 570	5 198
Impôt sur le résultat différé	26	25	35
Titres de participation	221	220	221
Autres passifs	701	725	710
Total des passifs	10 696	10 883	11 238
Capitaux propres			
Capital social ordinaire (note 10)	1 539	1 349	1 475
Résultats non distribués	4 300	3 887	4 122
Surplus d'apport (note 12)	39	–	1
Cumul des autres éléments du résultat global	5	4	5
Total des capitaux propres	5 883	5 240	5 603
Total des passifs et des capitaux propres	16 579 \$	16 123 \$	16 841 \$

Passifs éventuels (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010

Non audité

(en millions de dollars canadiens)

	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Activités opérationnelles				
Bénéfice net	197 \$	181 \$	359 \$	313 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	70	83	138	153
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	78	81	151	168
Amortissement	159	142	311	284
Impôt sur le résultat payé	(55)	(56)	(96)	(156)
Intérêts perçus	26	14	36	23
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(17)	202	(407)	(48)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	5	36	9	42
Autres	18	(7)	(1)	(11)
Rentrées nettes liées aux activités opérationnelles	481	676	500	768
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(161)	(183)	(316)	(320)
Placements à court terme	(23)	32	41	(53)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	1	3	6	16
Placements dans des franchises et autres créances	24	3	23	-
Dépôts de garantie	-	(5)	167	50
Autres	7	8	-	(13)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(152)	(142)	(79)	(320)
Activités de financement				
Dette bancaire	-	5	(10)	4
Dette à court terme (note 8)	-	-	370	(90)
Dette à long terme				
Émise (note 9)	159	354	216	357
Remboursée (note 9)	(7)	(305)	(865)	(306)
Intérêts payés	(131)	(123)	(213)	(203)
Dividendes versés (note 10)	(16)	(17)	(16)	(17)
Actions ordinaires				
Émises (note 10)	16	-	19	-
Rachetées (note 10)	(3)	-	(3)	-
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	18	(86)	(502)	(255)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(1)	(2)	(5)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	347	447	(83)	188
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	427	472	857	731
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	774 \$	919 \$	774 \$	919 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. Elle est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands distributeurs de produits pharmaceutiques, de produits de marchandise générale et de services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société mère de la société est George Weston limitée, qui détient une participation d'environ 62,8 % dans la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited.

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 14).

Note 2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers de la société pour l'exercice 2010. Des informations annuelles supplémentaires sont également présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le premier trimestre de 2011. Le rapport du premier trimestre aux actionnaires pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 présente l'incidence, sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la société, de la transition des principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») en date du 3 janvier 2010 (la « date de transition »), y compris l'application des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives prévues par l'IFRS 1.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 20 juillet 2011.

Base d'établissement Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les passifs au titre de la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur tel qu'il est décrit à la note 12, et l'actif des régimes à prestations définies est également comptabilisé à la juste valeur, les obligations liées à ces régimes de retraite étant évaluées à leur valeur actualisée.

Les méthodes comptables significatives présentées dans les états financiers consolidés non audités de la société pour le premier trimestre de 2011 ont été appliquées d'une manière uniforme dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Méthode de consolidation Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle au sens de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Aux termes de l'Interprétation 12 du Comité permanent d'interprétation, *Consolidation – entités ad hoc*, les entités ad hoc sont consolidées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société et des risques et avantages associés aux entités ad hoc, la société arrive à la conclusion qu'elle contrôle les entités ad hoc. Les entités ad hoc qui sont contrôlées par la société ont été établies selon des clauses qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc et qui font en sorte que la société obtient la majorité des avantages découlant des activités et des actifs nets de l'entité ad hoc, est exposée à la majorité des risques liés aux activités de l'entité ad hoc et conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques L'établissement d'états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables de la société ainsi que sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes. Ces jugements, ces estimations et ces hypothèses sont fondés sur les résultats passés, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture et sur d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Des estimations et des hypothèses importantes sont formulées pour déterminer les périodes d'amortissement, la valeur des créances sur cartes de crédit et des stocks, le montant du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée, le montant de l'impôt sur le résultat et des autres impôts, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et les paramètres utilisés aux fins de l'évaluation des avantages futurs du personnel. Ces estimations reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et toute révision de ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de capitaux propres, la fluctuation des devises, la conjoncture des marchés de l'énergie et la baisse des dépenses à la consommation ont toutes contribué à l'accroissement de l'incertitude inhérente à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être prévus avec précision, les résultats réels pourraient considérablement différer de ces estimations. La révision de ces estimations du fait de la fluctuation constante de la conjoncture économique sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

Normes comptables futures

États financiers consolidés Le 12 mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 10, *Consolidated Financial Statements*. Cette norme remplace en partie l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui porte sur la consolidation, et remplace intégralement l'interprétation SIC-12. L'objectif de l'IFRS 10 est de définir la notion de contrôle et d'établir les principes fondamentaux permettant de déterminer dans quelles circonstances et de quelle manière les résultats d'une entité doivent être inclus dans un jeu d'états financiers. L'IAS 27 a été modifiée pour refléter les nouvelles exigences de l'IFRS 10. Seules les dispositions de l'IAS 27 concernant les états financiers individuels ont été maintenues telles quelles.

Accords conjoints Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, *Joint Ventures*. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, de même que l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 établit des principes qui se fondent sur une évaluation des droits et des obligations découlant d'un accord pour déterminer le type d'accord conjoint et définit les exigences en matière de présentation auxquelles doivent se conformer les entités qui détiennent une participation dans des accords visant des activités contrôlées conjointement.

L'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, a été modifiée afin de refléter les dispositions des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 11.

Informations à fournir sur les participations dans les autres entités Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Disclosure of Interests in Other Entities*. Cette IFRS exige la présentation d'informations détaillées sur les participations d'une entité dans des filiales, des accords conjoints, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. L'IFRS 12 permet aux utilisateurs des états financiers d'une entité d'évaluer la nature et les risques liés aux participations que cette entité détient dans d'autres entités, de même que l'incidence de ces participations sur sa situation et sa performance financières.

L'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12, ainsi que les modifications apportées à l'IAS 27 et à l'IAS 28, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée de ces normes est autorisée, pourvu qu'elles soient toutes adoptées en même temps. Les entités sont toutefois autorisées à appliquer dans leurs états financiers l'une ou l'autre des exigences de l'IFRS 12 en matière d'informations à fournir sans pour autant adopter de façon anticipée la totalité des dispositions de l'IFRS 12. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Évaluations à la juste valeur Le 12 mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Fair Value Measurement*. Cette norme définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur en vertu des IFRS et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard de ces évaluations. L'IFRS 13 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Son adoption anticipée est cependant autorisée. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Avantages du personnel Le 16 juin 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*, de sorte à éliminer l'option de différer les profits et les pertes, à fournir des directives plus précises concernant l'évaluation des actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies, à simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant des régimes à prestations définies et à exiger la présentation de nouvelles informations sur les régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Présentation des états financiers Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ces modifications resserrent les exigences de présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers, principalement en exigeant que les composantes des autres éléments du résultat global qui se rapportent aux éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat soient présentées séparément celles qui se rapportent aux éléments qui demeurent dans les capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers – informations à fournir Le 7 octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, qui viennent étoffer les informations que les entités doivent fournir au sujet des transactions qui donnent lieu à des transferts d'actifs financiers. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. La société les appliquera donc à ses états financiers du premier trimestre de 2012. La société évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur les informations présentées dans ses états financiers.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, qui prévoient une exception aux principes généraux d'évaluation prescrits par l'IAS 12 pour les immeubles de placement évalués à la juste valeur. Ces nouvelles exigences s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Comme elle a choisi de comptabiliser ses immeubles de placement au coût, la société ne s'attend pas à ce que les modifications apportées à l'IAS 12 aient une incidence importante sur ses états financiers.

Instruments financiers L'IASB a publié une nouvelle norme, soit l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 en novembre 2009 a marqué la première étape du projet. Cette norme, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (en millions de dollars canadiens)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	66 \$	65 \$	129 \$	134 \$
Coût financier des obligations au titre des prestations définies	21	20	42	41
Intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	9	8	22	19
Charges d'intérêts sur les emprunts auprès de Franchise Trust II	4	4	8	8
Charges d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	–	1	–	3
Dividendes sur les titres de participation	4	4	7	7
Intérêts capitalisés	(1)	–	(1)	–
Charges d'intérêts et autres charges financières	103	102	207	212
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	(18)	(17)	(37)	(35)
Produits de désactualisation	(5)	(4)	(9)	(8)
Produits d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	–	–	(6)	–
Produits d'intérêts à court terme	(2)	–	(4)	(1)
Produits d'intérêts	(25)	(21)	(56)	(44)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	78 \$	81 \$	151 \$	168 \$

Note 4. Impôt sur le résultat

Les taux d'impôt effectifs pour le deuxième trimestre de 2011 et l'exercice à ce jour se sont respectivement établis à 26,2 % (31,4 % en 2010) et à 27,8 % (32,8 % en 2010). Les diminutions des taux d'impôt effectifs pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour comparativement aux périodes correspondantes de 2010 s'expliquent principalement par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat liée à certaines questions fiscales datant d'exercices précédents et par les nouvelles baisses des taux d'imposition prévus par la loi du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base par action	197 \$	181 \$	359 \$	313 \$
Dividendes sur les titres de participation (note 3)	4	4	7	–
Incidence des contrats à terme sur capitaux propres	(1)	(3)	–	(9)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	200 \$	182 \$	366 \$	304 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	282,0	277,2	281,3	276,9
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions (en millions)	8,9	–	7,5	–
Effet dilutif des contrats à terme sur capitaux propres (en millions)	0,6	1,1	–	1,2
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	6,1	5,9	6,1	–
Effet dilutif du régime de réinvestissement des dividendes (en millions)	–	0,6	–	0,3
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,9	0,9	0,9	0,9
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	298,5	285,7	295,8	279,3
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,70 \$	0,65 \$	1,28 \$	1,13 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,67 \$	0,64 \$	1,24 \$	1,09 \$

Pour le deuxième trimestre de 2011, 2 797 940 instruments éventuellement dilutifs (720 140 en 2010) et pour l'exercice à ce jour, 3 455 574 instruments éventuellement dilutifs (6 527 014 en 2010), ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie	96 \$	2 \$	75 \$
Équivalents de trésorerie			
Acceptations bancaires	327	380	240
Bons du Trésor	74	257	224
Dépôts à terme bancaires	122	110	200
Papier commercial de sociétés	95	132	113
Autres	60	38	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	774 \$	919 \$	857 \$

Au 18 juin 2011, un montant de 1 046 millions de dollars américains (980 millions de dollars américains au 19 juin 2010; 1 033 millions de dollars américains au 1^{er} janvier 2011) était inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie.

La société a comptabilisé une perte de change latente de 2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2011 (4 millions de dollars en 2010) et de 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (29 millions de dollars en 2010) par suite de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont une perte de change de néant (1 million de dollars en 2010) et de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (5 millions de dollars en 2010) qui avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, perte qui a été partiellement contrebalancée par la comptabilisation dans le résultat opérationnel de profits correspondants sur les swaps sur devises.

Note 7. Stocks

Le coût des stocks de marchandises se rapporte exclusivement au secteur Vente au détail. La société a comptabilisé une charge de 22 millions de dollars au titre de la dévaluation des stocks comptabilisés au 18 juin 2011 (16 millions de dollars au 19 juin 2010) afin de les ramener à la valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des stocks de marchandises vendues à l'état consolidé des résultats. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués au cours des périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010.

Note 8. Dette à court terme

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») participe à divers programmes de titrisation, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. En vertu de ces programmes de titrisation, une partie de l'ensemble des droits dans les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiduciaires indépendantes en vertu d'ententes de copropriété. La Banque PC tantôt acquiert des créances auprès des fiduciaires, tantôt leur en vend, selon ses besoins en matière de financement. La Banque PC a procédé à la titrisation de créances sur cartes de crédit de néant pour le deuxième trimestre de 2011 (néant en 2010) et de 370 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2010) et a racheté des droits en copropriété de néant pour le deuxième trimestre de 2011 (néant en 2010) et de 500 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (90 millions de dollars en 2010) dans les créances titrisées auprès de fiduciaires indépendantes (voir la note 9). Le rachat des droits en copropriété découle de l'arrivée à échéance, le 17 mars 2011, des billets de premier rang et des billets subordonnés d'une durée de cinq ans d'un total de 500 millions de dollars émis par *Eagle Credit Card Trust* (voir la note 9).

Comme elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de ces actifs, la société, par l'intermédiaire de la Banque PC, continue de comptabiliser ces actifs dans les créances sur cartes de crédit et comptabilise les transferts à titre d'opérations de financement garanti. Le passif connexe garanti par ces actifs est inclus dans la dette à court terme et la dette à long terme (voir la note 9) et est comptabilisé au coût amorti.

Au 18 juin 2011, les soldes non réglés à l'égard du passif lié aux fiduciaires de cartes de crédit indépendantes s'établissaient à 905 millions de dollars (1 135 millions de dollars au 19 juin 2010; 535 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011). Outre les créances titrisées de la Banque PC, le recours des fiduciaires indépendantes à l'égard des lettres de garantie conclues par la société se limitait à 81 millions de dollars au 18 juin 2011 (103 millions de dollars au 19 juin 2010; 48 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), en fonction d'une tranche du montant titrisé.

Note 9. Dette à long terme

Au cours du deuxième trimestre de 2011, la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 millions de dollars, qui constitue la source de financement de la fiduciaire indépendante, a été renouvelée et prorogée pour une période de trois ans. Par suite de ce renouvellement, le rehaussement du crédit de la société a été ramené de 15 à 10 %. Les autres modalités sont demeurées essentiellement les mêmes.

Au 18 juin 2011, la Banque PC a vendu, par l'intermédiaire de courtiers indépendants, des certificats de placement garanti en cours de 197 millions de dollars (néant au 19 juin 2010; 18 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011), dont une tranche de 47 millions de dollars (néant au 19 juin 2010; 5 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Au cours du premier trimestre de 2011, un billet à moyen terme à 6,50 % de 350 millions de dollars exigible le 19 janvier 2011 et des billets de premier rang et des billets subordonnés d'un total de 500 millions de dollars exigibles le 17 mars 2011 émis par *Eagle Credit Card Trust* sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Au 18 juin 2011 et au 19 juin 2010, la société n'a effectué aucun prélèvement sur la facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars décrite à la note 14 de la revue financière du rapport annuel 2010 de la société.

Au deuxième trimestre de 2010, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-B d'un montant en capital de 350 millions de dollars aux termes de son programme de billets à moyen terme, série 2. Les billets série 2-B portent intérêt à un taux annuel fixe de 5,22 % payable semestriellement à compter du 18 décembre 2010, jusqu'à l'échéance, le 18 juin 2020. Les billets sont assujettis à certaines clauses restrictives et constituent des obligations non garanties de Loblaw de rang égal à tous les emprunts non garantis qui ne sont pas subordonnés. Les billets peuvent être remboursés au gré de la société, en totalité en tout temps ou en partie à l'occasion, sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs des billets.

Au deuxième trimestre de 2010, les billets à moyen terme à 7,10 % de 300 millions de dollars sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

En 2008, la société a conclu des contrats de swap sur devises à taux fixe visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains. Ces swaps, qui viennent à échéance d'ici 2015, ont été en partie désignés comme couverture des flux de trésorerie des billets du placement privé en dollars américains de la société. Au premier trimestre de 2011, le swap désigné a cessé d'être classé comme couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, la variation de la juste valeur est comptabilisée dans le résultat opérationnel. Les montants restants dans le cumul des autres éléments du résultat global seront reclassés dans le bénéfice net lorsque la dette couverte arrivera à échéance. Au 18 juin 2011, des billets émis aux termes d'un placement privé en dollars américains de 294 millions de dollars (307 millions de dollars au 19 juin 2010; 300 millions de dollars au 1^{er} janvier 2011) ont été comptabilisés à titre de dette à long terme.

Note 10. Capital social ordinaire

À la fin du deuxième trimestre de 2011, le capital social ordinaire autorisé de la société se composait d'actions ordinaires pouvant être émises en nombre illimité, dont un total de 282 246 777 (277 308 711 au 19 juin 2010; 280 578 130 au 1^{er} janvier 2011) étaient émises et en circulation.

Dividendes Au deuxième trimestre de 2011, le Conseil de la société a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire (0,21 \$ en 2010), payable le 1^{er} juillet 2011 et un dividende de 0,42 \$ par action ordinaire (0,42 \$ en 2010) pour l'exercice à ce jour ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (0,37 \$ en 2010), payable le 31 juillet 2011 et un dividende de 0,74 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (0,74 \$ en 2010) pour l'exercice à ce jour. Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010) et de 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2010), respectivement, pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 18 juin 2011, sont inclus au poste « Charges d'intérêts nettes et autres charges financières » de l'état consolidé des résultats (voir la note 3). Après la clôture du deuxième trimestre, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} octobre 2011, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, payable le 30 octobre 2011.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Au deuxième trimestre de 2011, la société a émis, aux termes du RRD, 1 142 380 actions ordinaires (1 120 453 en 2010) sur le capital autorisé à un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a entraîné une augmentation des capitaux propres de la société d'environ 43 millions de dollars (41 millions de dollars en 2010). Au premier trimestre de 2011, le Conseil a approuvé la cessation du RRD de la société après le paiement du dividende qui a eu lieu le 1^{er} avril 2011. Depuis la création du RRD en 2009, des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires d'environ 330 millions de dollars ont été mobilisés.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'au plus 14 096 437 de ses actions ordinaires (13 865 435 en 2010), ou la conclusion d'instruments dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la Bourse de Toronto, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition. Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a racheté 80 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation (aucune en 2010) à un prix de marché moyen de 40,92 \$ (néant en 2010), y compris les frais de courtage.

Note 11. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres régimes d'avantages du personnel à long terme

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est respectivement élevé à 30 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2011 (30 millions de dollars en 2010) et à 65 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (60 millions de dollars en 2010). Le coût des avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et aux régimes de retraite à cotisations définies de la société, de même que les coûts liés à ses régimes de retraite interentreprises. Le coût des autres avantages à long terme comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat pour le deuxième trimestre de 2011 et l'exercice à ce jour s'est élevé respectivement à 1 million de dollars (8 millions de dollars en 2010) et à 7 millions de dollars (12 millions de dollars en 2010), et

comprend les coûts liés au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, d'un total de 3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2011 (3 millions de dollars en 2010) et de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2010), étaient inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières du deuxième trimestre de 2011. Des pertes actuarielles avant impôt de 91 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2011 (66 millions de dollars en 2010) et de 85 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (109 millions de dollars en 2010) liées aux avantages postérieurs à l'emploi ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Ces pertes sont principalement attribuables à une diminution du taux d'actualisation et à un rendement sur les actifs plus faible que prévu.

Note 12. Rémunération fondée sur des actions

Le montant net de la charge de rémunération fondée sur des actions qui a été comptabilisé dans le résultat opérationnel de la société au titre de ses régimes d'options sur actions et de ses régimes d'unités d'actions restreintes (« UAR »), y compris les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, se répartit comme suit :

Pour les périodes closes le 18 juin 2011 et le 19 juin 2010 (en millions de dollars canadiens)	2011 (12 semaines)	2010 (12 semaines)	2011 (24 semaines)	2010 (24 semaines)
Charge découlant du régime d'options sur actions	5 \$	9 \$	3 \$	20 \$
(Produit) charge découlant des contrats à terme sur capitaux propres	(1)	(4)	2	(10)
Charge découlant du régime d'UAR	11	5	3	6
Charge nette découlant de la rémunération fondée sur des actions	15 \$	10 \$	8 \$	16 \$

Régime d'options sur actions En date du 22 février 2011, la société a modifié son régime d'options sur actions de sorte que le droit de recevoir un paiement en trésorerie au lieu d'exercer une option contre des actions a été supprimé. Par conséquent, le montant de 42 millions de dollars qui avait été comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs ainsi que dans les autres passifs a été reclassé dans le surplus d'apport.

Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

Nombre d'options	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Options en cours au début de la période	12 084 762	9 835 263	9 320 865	9 207 816
Attribuées	45 980	10 525	3 141 247	2 489 095
Exercées	(531 258)	(125 195)	(606 267)	(424 975)
Déchues	(203 752)	(135 587)	(460 113)	(988 758)
Éteintes	–	–	–	(698 172)
Options en cours à la clôture de la période	11 395 732	9 585 006	11 395 732	9 585 006
Paiement de la plus-value des actions (en millions de dollars canadiens)	– \$	1 \$	– \$	3 \$

Au total, 45 980 options sur actions (10 525 options sur actions en 2010) ont été attribuées au cours du deuxième trimestre de 2011 à un prix d'exercice de 41,52 \$ (37,92 \$ en 2010) et à la juste valeur nominale (valeur nominale en 2010). De plus, au cours du deuxième trimestre de 2011 et de l'exercice 2011 à ce jour, la société a émis, à l'exercice d'options sur actions, 531 258 actions ordinaires et 606 267 actions ordinaires, respectivement, et a reçu une contrepartie en trésorerie de 16 millions de dollars et de 19 millions de dollars, respectivement.

Le tableau qui suit présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des options attribuées au cours du deuxième trimestre de 2011 au moyen du modèle de Black et Scholes à la date d'attribution :

	18 juin 2011
Rendement prévu de l'action	2,1 %
Volatilité prévue du prix de l'action	22,2 % – 24,6 %
Taux d'intérêt sans risque	2,3 % – 2,8 %
Durée de vie prévue des options	4,4 ans – 6,4 ans

Pour les options en cours aux dates de fin de période indiquées, les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des options au moyen du modèle de Black et Scholes sont présentées dans le tableau suivant :

	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Rendement prévu de l'action	2,1 %	2,1 %
Volatilité prévue du prix de l'action	17,0 % – 28,1 %	16,0 % – 27,0 %
Taux d'intérêt sans risque	0,8 % – 2,8 %	0,7 % – 2,6 %
Durée de vie prévue des options	0,4 – 6,4 ans	0,2 – 6,4 ans
Prix d'exercice moyen pondéré	38,32 \$	38,56 \$

Le taux de dividende prévu est estimé d'après les dividendes annuels avant la date de clôture et le cours de clôture de l'action est estimé à la date de clôture.

La volatilité prévue du prix de l'action est estimée d'après la volatilité historique de la société sur une période qui correspond à la durée de vie attendue des options.

Le taux d'intérêt sans risque est estimé en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date de clôture pour une période jusqu'à l'échéance correspondant à la durée de vie prévue des options, estimée à la date de clôture.

L'incidence de l'exercice prévu d'options avant l'échéance est prise en compte dans la durée de vie moyenne pondérée prévue des options, laquelle se fonde sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option.

Les taux de déchéance estimatifs sont pris en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Un taux de déchéance de 16,2 % a été appliqué au cours du trimestre (14,6 % au 19 juin 2010, 16,2 % au 1^{er} janvier 2011).

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Valeur comptable des options sur actions comptabilisée dans les postes suivants :			
Fournisseurs et autres passifs	– \$	28 \$	30 \$
Autres passifs	–	11	16
Surplus d'apport	38	–	–
	38 \$	39 \$	46 \$

Contrats à terme sur capitaux propres Les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron se présentent sommairement comme suit :

	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Contrats en cours (en millions)	1,5	1,5	1,5
Prix à terme moyen par action (en dollars)	56,36 \$	66,73 \$	56,26 \$
Charges d'intérêts par action (en dollars)	0,14 \$	10,51 \$	0,04 \$
Intérêts et perte de marché latente comptabilisés dans les créditeurs et autres passifs (en millions de dollars canadiens)	26 \$	40 \$	24 \$

Régime d'UAR L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Nombre d'attributions				
UAR au début de la période	1 104 308	1 097 910	1 045 346	973 351
Attribuées	4 617	1 469	352 371	372 725
Réglées	(53 454)	(8 072)	(321 785)	(171 764)
Déchues	(10 744)	(9 398)	(31 205)	(92 403)
UAR à la clôture de la période	1 044 727	1 081 909	1 044 727	1 081 909
UAR réglées (en millions de dollars canadiens)	2 \$	– \$	12 \$	6 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Valeur comptable des passifs au titre des UAR comptabilisée dans les postes suivants :			
Fournisseurs et autres passifs	10 \$	10 \$	12 \$
Autres passifs	6	7	12
	16 \$	17 \$	24 \$
Valeur intrinsèque des droits acquis sur les UAR	17 \$	19 \$	26 \$

Note 13. Passifs éventuels

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à l'environnement et à la réglementation. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Poursuites La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites et réclamations demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence importante, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Fiscalité et réglementation La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il se pourrait qu'à l'occasion, les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou qu'elles modifient la législation, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la société au cours des périodes futures.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2011, la société a reçu une mise à jour de l'avis de nouvelle cotisation qu'avait émis Revenu Québec concernant le droit de la société à des crédits de taxes à la consommation précédemment réclamés. La société ne s'attend pas à ce que la cotisation finale exigée par Revenu Québec ait une incidence importante sur ses états financiers des périodes futures.

Note 14. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, dont les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur **Vente au détail**, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les produits de postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- le secteur **Services financiers**, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications.

Le principal décideur opérationnel de la société apprécie la performance de chaque secteur en fonction de son résultat opérationnel, tel qu'il est indiqué dans les rapports de gestion internes présentés périodiquement à la direction. Cette mesure de la performance est utilisée parce qu'elle est considérée comme la mesure la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité.

Les résultats et les actifs sectoriels comprennent les éléments directement attribuables à un secteur en particulier ainsi que ceux qui peuvent lui être attribués sur une base raisonnable. L'intégration du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers s'effectue à différents niveaux. Cette intégration comprend les charges partagées liées aux marques de la société, à son programme de fidélisation de la clientèle, à l'étalage en magasin et à certains services administratifs. Les transactions intersectorielles sont comptabilisées au montant de la transaction comme si elles avaient été conclues avec des parties externes.

L'information sur les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter est incluse ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Produits				
Vente au détail	7 157 \$	7 146 \$	13 914 \$	13 937 \$
Services financiers ¹⁾	121	123	236	245
Chiffres consolidés	7 278 \$	7 269 \$	14 150 \$	14 182 \$

1) Les produits du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 56 \$ pour le deuxième trimestre de 2011 (60 \$ au 19 juin 2010) et de 116 \$ pour l'exercice à ce jour (125 \$ en 2010).

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Amortissement				
Vente au détail	157 \$	141 \$	308 \$	283 \$
Services financiers	2	1	3	1
Chiffres consolidés	159 \$	142 \$	311 \$	284 \$

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Bénéfice opérationnel				
Vente au détail	333 \$	313 \$	618 \$	578 \$
Services financiers	12	32	30	56
Chiffres consolidés	345 \$	345 \$	648 \$	634 \$

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				
Vente au détail	68 \$	73 \$	128 \$	149 \$
Services financiers	10	8	23	19
Chiffres consolidés	78 \$	81 \$	151 \$	168 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 18 juin 2011	Au 19 juin 2010	Au 1 ^{er} janvier 2011
Total des actifs			
Vente au détail	14 441 \$	14 119 \$	14 569 \$
Services financiers	2 138	2 004	2 272
Chiffres consolidés	16 579 \$	16 123 \$	16 841 \$

(en millions de dollars canadiens)	18 juin 2011 (12 semaines)	19 juin 2010 (12 semaines)	18 juin 2011 (24 semaines)	19 juin 2010 (24 semaines)
Acquisition d'immobilisations corporelles et goodwill				
Vente au détail	160 \$	182 \$	314 \$	318 \$
Services financiers	1	1	2	2
Chiffres consolidés	161 \$	183 \$	316 \$	320 \$

Note 15. Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers consolidés annuels audités établis conformément aux IFRS, y compris l'IFRS 1. Pour une analyse de l'incidence globale des IFRS sur le bilan d'ouverture au 3 janvier 2010, y compris une analyse des exemptions facultatives choisies et des exceptions obligatoires applicables, voir le rapport du premier trimestre aux actionnaires pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011.

Les principales méthodes comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés de la société pour le premier trimestre de 2011 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 18 juin 2011, des informations comparatives de la période close le 19 juin 2010 et des états financiers de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

Les rapprochements et les notes explicatives ci-après expliquent l'incidence de la transition des PCGR canadiens aux IFRS sur la situation financière et la performance financière de la société. Les rapprochements des bilans consolidés, des états consolidés des résultats et des états consolidés du résultat global pour chacune des périodes indiquées sont présentés à partir de la page 52. La transition aux IFRS n'a pas entraîné de variations importantes des flux de trésorerie.

Aux termes de l'IFRS 1, les entités doivent présenter un rapprochement des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global établis conformément aux IFRS avec les montants correspondants des périodes antérieures établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux ci-après présentent les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net et du résultat global pour les périodes indiquées.

Rapprochement des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Total des capitaux propres selon les PCGR canadiens		6 510 \$	6 880 \$
Écarts augmentant (diminuant) les capitaux propres présentés			
Présentation de la participation ne donnant pas le contrôle	a	26	41
Rémunération fondée sur des actions	b	(3)	(2)
Immobilisations corporelles	c	(60)	(71)
Contrats de location	d	(30)	(31)
Avantages du personnel	e	(375)	(370)
Coûts d'emprunt	f	(207)	(216)
Consolidations	g	(76)	(68)
Dépréciation d'actifs	h	(182)	(146)
Provisions	i	(17)	(15)
Instruments financiers	j	(326)	(374)
Programmes de fidélisation de la clientèle	k	(20)	(25)
Total des capitaux propres selon les IFRS		5 240 \$	5 603 \$

Rapprochement du bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	le 19 juin 2010 (12 semaines)	Pour les périodes closes le 19 juin 2010 (24 semaines)	le 1 ^{er} janvier 2011 (52 semaines)
Bénéfice net selon les PCGR canadiens		180 \$	317 \$	681 \$
Écarts augmentant (diminuant) le bénéfice net présenté				
Présentation de la participation ne donnant pas le contrôle	a	8	4	18
Rémunération fondée sur des actions	b	1	3	3
Immobilisations corporelles	c	(2)	(2)	(13)
Contrats de location	d	—	(3)	(4)
Avantages du personnel	e	5	11	25
Coûts d'emprunt	f	(4)	(8)	(17)
Consolidations	g	(6)	(6)	3
Dépréciation d'actifs	h	4	5	41
Provisions	i	—	1	3
Instruments financiers	j	(1)	(3)	(54)
Programmes de fidélisation de la clientèle	k	(4)	(6)	(11)
Bénéfice net total selon les IFRS		181 \$	313 \$	675 \$

Rapprochement du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Notes explicatives	le 19 juin 2010 (12 semaines)	Pour les périodes closes le 19 juin 2010 (24 semaines)	le 1 ^{er} janvier 2011 (52 semaines)
Résultat étendu selon les PCGR canadiens		180 \$	312 \$	674 \$
Écarts augmentant (diminuant) le résultat global présenté				
Écarts au titre du bénéfice net		1	(4)	(6)
Actifs financiers disponibles à la vente		(3)	(3)	(1)
Couvertures de flux de trésorerie latentes	j	5	11	12
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes de retraite, après impôts	e	(49)	(81)	(90)
Résultat global selon les IFRS		134 \$	235 \$	589 \$

Notes explicatives sur les rapprochements des capitaux propres, du bénéfice net, du résultat global et des postes du bilan

a) Changements de présentation

Immeubles de placement En vertu des IFRS, les biens immobiliers détenus pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux, doivent être présentés séparément des immobilisations corporelles, à titre d'immeubles de placement. En conséquence, des biens immobiliers totalisant 70 millions de dollars et 74 millions de dollars, déduction faite des pertes de valeur, au 19 juin 2010 et au 1^{er} janvier 2011, respectivement, qui étaient classés dans les immobilisations corporelles et qui répondaient à la définition d'un immeuble de placement, ont été reclassés dans les immeubles de placement au bilan consolidé.

Impôt sur le résultat En vertu des IFRS, les actifs et passifs d'impôt différé doivent être présentés au bilan à titre d'actifs et de passifs non courants. En conséquence, des actifs d'impôt différé courants totalisant 45 millions de dollars et 39 millions de dollars ont été reclassés dans les actifs d'impôt différés non courants au 19 juin 2010 et au 1^{er} janvier 2011, respectivement. Par suite de l'adoption des IFRS, le terme « actifs d'impôts futurs » a été remplacé par le terme « actifs d'impôt différé ».

Provisions En vertu des IFRS, les provisions à court terme et à long terme doivent être comptabilisées et présentées séparément des fournisseurs et autres créiteurs et des autres passifs. En conséquence, du total des provisions qui étaient incluses dans les fournisseurs et autres créiteurs et dans les autres passifs au 19 juin 2010 et au 1^{er} janvier 2011, une tranche de 59 millions de dollars et de 62 millions de dollars, respectivement, a été reclassée dans les provisions à court terme, et une tranche de 23 millions de dollars et de 22 millions de dollars, respectivement, a été reclassée dans les provisions à long terme.

Participation ne donnant pas le contrôle En vertu des IFRS, toute participation ne donnant pas le contrôle doit être comptabilisée comme une composante des capitaux propres, plutôt que comme un passif. À l'état des résultats, la participation ne donnant pas le contrôle sera présentée à titre de répartition du bénéfice net au lieu d'être déduite dans le calcul du bénéfice net.

Tableau consolidé des flux de trésorerie La société a choisi de présenter séparément les intérêts et les dividendes reçus et payés dans le tableau des flux de trésorerie.

b) IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

i) Paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie

Avant le 22 février 2011, la société offrait différents mécanismes de paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. En vertu des IFRS et des PCGR canadiens, le passif au titre des paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie est évalué initialement à la date d'attribution, puis est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement. Toutefois, en vertu des PCGR canadiens, la société évaluait le passif lié aux attributions fondées sur des actions réglées en trésorerie à la valeur intrinsèque, alors qu'il est évalué à la juste valeur selon les IFRS. En vertu des IFRS, le passif connexe est ajusté en fonction de la juste valeur des paiements non réglés fondés sur des actions réglées en trésorerie.

ii) Attributions prévoyant une acquisition graduelle des droits et annulations par renonciation

En vertu des IFRS, dans le cas des attributions de paiements fondés sur des actions qui comportent des dates multiples pour l'acquisition des droits (ce que l'on appelle l'acquisition graduelle des droits), chaque tranche de l'attribution doit être évaluée séparément. Aux termes des PCGR canadiens, la valeur de ces attributions était plutôt déterminée pour chaque attribution dans son ensemble. De plus, en vertu des IFRS, l'incidence estimative des annulations par renonciation doit être établie à la date d'attribution et être révisée par la suite si des informations ultérieures indiquent qu'il convient de le faire. En vertu des PCGR canadiens, la société comptabilisait les annulations par renonciation au fur et à mesure qu'elles survenaient.

Par suite des changements décrits ci-dessus, le passif de la société au 19 juin 2010 et au 1^{er} janvier 2011 et le bénéfice net de la période close le 19 juin 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011 établis selon les IFRS ont augmenté comparativement à ceux comptabilisés selon les PCGR canadiens.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	1 \$	4 \$	6 \$
Impôt sur le résultat	–	1	3
Bénéfice net	1	3	3

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	19 juin 2010	Aux 1 ^{er} janvier 2011
Actifs d'impôt différé	2 \$	– \$
Fournisseurs et autres créditeurs	26	25
Autres passifs	(21)	(23)
Résultats non distribués	(3)	(3)
Surplus d'apport	–	1

c) IAS 16, *Immobilisations corporelles*

i) Comptabilisation par composantes et décomptabilisation des parties remplacées

En vertu des IFRS, lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composantes individuelles pour lesquelles il convient d'utiliser des méthodes ou des taux d'amortissement différents, chaque composante doit être comptabilisée séparément (ce qu'on appelle la comptabilisation par composantes). De plus, selon les IFRS, lorsqu'une partie individuelle d'une immobilisation corporelle est remplacée, la valeur comptable de la nouvelle partie doit être inscrite à l'actif et la valeur comptable de la partie remplacée doit être décomptabilisée. En vertu des PCGR canadiens, la société n'appliquait pas la méthode de comptabilisation par composantes dans toutes les circonstances où elle est requise par les IFRS, et elle ne décomptabilisait pas la valeur comptable des parties remplacées.

ii) Amortissement des coûts liés au démantèlement des immobilisations et à la remise en état de sites

Aux termes des IFRS, lorsque le coût d'un terrain comprend les coûts de démantèlement et de remise en état, cette portion du coût du terrain est amortie sur la période sur laquelle les avantages économiques seront obtenus. Aux termes des PCGR canadiens, cette portion de coûts n'était pas amortie.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Bénéfice opérationnel	(2) \$	(2) \$	(18) \$
Impôt sur le résultat	–	–	(5)
Bénéfice net	(2)	(2)	(13)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	(69) \$	(85) \$
Actifs d'impôt différé	8	12
Passifs d'impôt différé	(1)	(2)
Résultats non distribués	(60)	(71)

d) IAS 17, Contrats de location

Les principes énoncés dans l'IAS 17 quant au classement et à la comptabilisation des contrats à titre de contrats de location-financement (appelés « contrats de location-acquisition » en vertu des PCGR canadiens) ou de contrats de location simple sont essentiellement les mêmes que ceux prévus par les PCGR canadiens. Il existe toutefois certaines différences au niveau de l'application des exigences. Les IFRS établissent des indicateurs de l'existence de contrats de financement qui n'étaient pas prévus par les PCGR canadiens.

i) Contrats de location de terrains et de bâtiments

Selon les PCGR canadiens et les IFRS, les droits dans un bail lié à l'élément terrain et à l'élément constructions doivent être pris en compte séparément aux fins du classement des contrats de location; toutefois, selon les IFRS, les paiements minimaux au titre de la location doivent être répartis entre les éléments terrain et constructions d'un contrat de location proportionnellement aux justes valeurs relatives des droits dans un bail lié à l'élément terrain et à l'élément constructions. Aux termes des PCGR canadiens, la répartition est plutôt établie en fonction de la juste valeur de l'ensemble des terrains et des constructions.

ii) Transactions de cession-bail

En outre, les IFRS permettent la comptabilisation immédiate des profits et des pertes découlant des transactions de cession-bail qui débouchent sur un contrat de location simple, pourvu que la transaction soit effectuée à la juste valeur. En vertu des PCGR canadiens, les profits et les pertes sont différés et amortis proportionnellement aux paiements de location sur la durée du contrat de location, à moins que l'actif vendu dans le cadre de la transaction de cession-bail n'ait subi une perte de valeur, auquel cas la perte est comptabilisée immédiatement.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes	24 semaines closes	52 semaines closes
	le 19 juin 2010	le 19 juin 2010	le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	3 \$	2 \$	9 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	3	6	14
Impôt sur le résultat	–	(1)	(1)
Bénéfice net	–	(3)	(4)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	136 \$	139 \$
Actifs d'impôt différé	4	4
Fournisseurs et autres créiteurs	(1)	(1)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	7	8
Dette à long terme	172	175
Passifs d'impôt différé	(6)	(6)
Autres passifs	(2)	(2)
Résultats non distribués	(30)	(31)

e) IAS 19, Avantages du personnel**i) Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies**

En vertu des IFRS, la société comptabilise les écarts actuariels découlant de ses régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et les présente dans les résultats non distribués. De plus, elle comptabilise les écarts actuariels immédiatement dans le bénéfice net pour ce qui est des autres avantages à long terme. Aux termes des PCGR canadiens, les gains et les pertes actuariels découlant des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies étaient reportés et amortis selon la méthode du corridor, et les gains et les pertes actuariels liés aux autres avantages du personnel à long terme étaient reportés et amortis sur une période associée aux types d'avantages, qui était généralement de trois ans.

À la date de transition, en conséquence de l'application rétrospective de ces méthodes comptables, la totalité des écarts actuariels non comptabilisés en vertu des PCGR canadiens ont été comptabilisés en déduction du solde d'ouverture des résultats distribués.

En ce qui a trait aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels non comptabilisés se situant à l'extérieur du corridor qui avaient été comptabilisés dans le bénéfice net en vertu des PCGR canadiens ont été contrepassés, et la totalité des écarts actuariels survenus au cours de la période ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En ce qui a trait aux autres avantages à long terme, les gains et les pertes actuariels qui sont survenus au cours de la période et qui étaient reportés en vertu des PCGR canadiens ont été comptabilisés dans le bénéfice net.

ii) Coût des services passés au titre des régimes à prestations définies

Aux termes des IFRS, le coût des services passés découlant d'améliorations des prestations est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel ou, si les droits à prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

Aux termes des PCGR canadiens, la société amortissait les coûts des services passés de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs visés par le régime, soit une plus longue période que la période d'acquisition des droits à prestations.

En ce qui concerne le coût des services passés non comptabilisé à la date de transition qui avait trait à des prestations acquises, le montant non comptabilisé a été comptabilisé à titre d'ajustement visant à réduire le solde d'ouverture des résultats non distribués. De plus, l'amortissement du coût des services passés liés aux prestations qui étaient acquises à la date de transition a été contrepassé en vertu des IFRS.

En ce qui concerne le coût des services passés non comptabilisé à la date de transition qui avait trait à des prestations non acquises, un ajustement a été comptabilisé en vue de réduire le montant non comptabilisé qui aurait existé si la méthode IFRS avait toujours été utilisée. De plus, l'amortissement du coût des services passés comptabilisé dans le bénéfice net a été augmenté afin de refléter l'amortissement du montant non comptabilisé sur la plus courte durée que représente la durée d'acquisition des droits à prestations.

iii) Date d'évaluation

Aux termes des PCGR canadiens, la société évaluait ses obligations au titre des prestations définies ainsi que les actifs des régimes connexes au 30 septembre de chaque année. Aux termes des IFRS, la société doit déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans ses états financiers ne diffèrent pas de manière significative des montants qui seraient déterminés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Par conséquent, la société a évalué ses obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes connexes à la date de transition et à la date de clôture de la période annuelle comparative.

iv) Attribution de prestations pour soins de santé et d'assurance-soins dentaires postérieures à l'emploi

La société offre des prestations médicales postérieures à l'emploi, y compris des prestations pour soins de santé et pour soins dentaires, aux employés qui remplissent certaines conditions d'admissibilité (être à l'emploi de la société depuis un certain nombre d'années consécutives ou continuer à travailler jusqu'à un certain âge préétabli, par exemple). Aux termes des PCGR canadiens, la société comptabilisait une obligation et une charge au titre des prestations à compter de la date d'embauche, et cette obligation ainsi que cette charge étaient comptabilisées selon un mode linéaire jusqu'à ce que les conditions d'admissibilité soient remplies.

En vertu des IFRS, la société comptabilise une obligation et une charge à compter de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel commencent à générer des droits à prestations en vertu du régime, et cette obligation et cette charge sont comptabilisées selon un mode linéaire jusqu'à ce que les conditions d'admissibilité soient remplies. La date à laquelle les services rendus commencent à générer des droits à prestations peut être ultérieure à la date d'embauche, ce qui donne lieu, en vertu des IFRS, à l'affectation de l'obligation à une date plus tardive et à la comptabilisation de l'obligation et de la charge sur une période plus courte. L'obligation au titre des prestations définies au 3 janvier 2010 reflète ce changement, et la diminution de l'obligation au titre des prestations définies en résultant a été prise en compte dans les résultats distribués d'ouverture.

v) Plafonnement de l'actif et comptabilisation d'un passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal

La société offre certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies avec capitalisation pour lesquels la juste valeur des actifs du régime est supérieure à l'obligation au titre des prestations définies. Selon les PCGR canadiens et les IFRS, le montant de l'actif net comptabilisé au titre des prestations définies est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs que la société s'attend à réaliser, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le plafonnement de l'actif).

La méthode de calcul du plafonnement de l'actif n'est pas la même selon les IFRS et selon les PCGR canadiens et, en règle générale, le plafonnement de l'actif est plus bas selon les IFRS. De plus, en vertu des IFRS, la société comptabilise les variations du plafonnement de l'actif dans les autres éléments du résultat global, tandis qu'elle les comptabilisait dans le bénéfice net en vertu des PCGR canadiens.

En vertu des IFRS, lorsque la société a l'obligation de verser des cotisations futures à des régimes à l'égard de services déjà rendus, elle doit comptabiliser un passif dans la mesure où les cotisations entraîneront une augmentation d'un actif net existant au titre des prestations définies (excédent) ou donneront lieu à un actif net au titre de prestations définies (excédent) pour des exercices futurs, et que l'avantage lié à l'excédent ou à l'excédent futur prévu ne sera pas entièrement disponible sous forme de remboursement futur du régime ou de diminution des cotisations futures. En vertu des IFRS, la société comptabilise les variations du passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal dans les autres éléments du résultat global. Aucun passif similaire n'est comptabilisé en vertu des PCGR canadiens.

Au 3 janvier 2010, en conséquence des exigences susmentionnées, la société a comptabilisé une provision pour moins-value et un passif supplémentaire au titre des exigences de financement minimal et a apporté les ajustements correspondants au solde d'ouverture des résultats non distribués.

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, la société a comptabilisé, conformément aux IFRS, une augmentation de la provision pour moins-value qui était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La société a contrepassé la variation de la provision pour moins-value qui avait été comptabilisée dans le bénéfice net en vertu des PCGR canadiens, ce qui a donné lieu à une augmentation du bénéfice net équivalant au même montant. En outre, au 1^{er} janvier 2011, la société a augmenté le passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal et a comptabilisé la variation du passif dans les autres éléments du résultat global.

L'incidence des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés du bénéfice net

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	9 \$	21 \$	47 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	3	6	13
Impôt sur le résultat	1	4	9
Bénéfice net	5	11	25

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	(49) \$	(81) \$	(90) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Actifs d'impôt différé	114 \$	113 \$
Autres actifs	(332)	(350)
Passifs d'impôt différé	(17)	(17)
Autres passifs	174	150
Résultats non distribués	(375)	(370)

f) IAS 23, Coûts d'emprunt

La société capitalisait les intérêts comme partie du coût des actifs qualifiés en vertu des PCGR canadiens. La méthode de capitalisation utilisée en vertu des PCGR canadiens n'était toutefois pas la même que celle prescrite par les IFRS.

La société a choisi d'appliquer les exigences de l'IAS 23 de façon prospective à la date de transition. Par conséquent, elle a décomptabilisé la valeur comptable des intérêts qui avaient été inscrits à l'actif en vertu des PCGR canadiens à l'égard des actifs qualifiés auxquels les exigences de l'IAS 23 n'ont pas été appliquées rétrospectivement. À ce titre, la société a incorporé les coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement de l'incorporation au coût de l'actif coïncidait avec la date de transition ou était postérieure à celle-ci.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	1 \$	1 \$	1 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5	10	21
Impôt sur le résultat	–	(1)	(3)
Bénéfice net	(4)	(8)	(17)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	(248)\$	(259)\$
Actifs d'impôt différé	20	22
Passifs d'impôt différé	(21)	(21)
Résultats non distribués	(207)	(216)

g) IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et interprétation 12 du Comité permanent d'interprétation, Consolidation – entités ad hoc (« SIC-12 »)

Consolidation et déconsolidation En vertu de l'IAS 27 et de la SIC-12, la consolidation est évaluée à l'aide d'un modèle de contrôle qui n'englobe pas la notion d'entité à détenteurs de droits variables. Par conséquent, la société ne sera plus tenue de consolider certains franchisés indépendants et certaines autres entités fournissant des services d'approvisionnement et de distribution qui étaient auparavant consolidés en vertu des PCGR canadiens conformément aux exigences de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)*. Selon les IFRS, la fiducie de financement indépendante auprès de laquelle les franchisés obtiennent du financement et *Eagle Credit Card Trust*, la fiducie indépendante qui finance certaines créances sur cartes de crédit de la Banque PC, doivent faire l'objet d'une consolidation en fonction des indicateurs de contrôle indiqués dans la SIC-12. En conséquence, la société a été tenue de réévaluer la contrepartie initiale reçue de chaque franchisé indépendant sous la forme d'un emprunt de façon à exclure l'avantage associé à l'amélioration de crédit accordée à la société par la fiducie de financement indépendante. La consolidation d'*Eagle Credit Card Trust* a eu pour effet de diminuer le bénéfice net des périodes de 12 et de 24 semaines closes le 19 juin 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes	24 semaines closes	52 semaines closes
	le 19 juin 2010	le 19 juin 2010	le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	3 \$	15 \$	45 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	10	22	47
Impôt sur le résultat	(1)	(1)	(5)
Bénéfice net	(6)	(6)	3

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(39)\$	(75)\$
Placements à court terme	30	19
Créances	117	118
Créances sur cartes de crédit	500	1 100
Stocks	(150)	(158)
Impôt sur le résultat recouvrable	–	6
Charges payées d'avance et autres actifs	2	2
Immobilisations corporelles	(186)	(196)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(3)	(3)
Actifs d'impôt différé	40	39
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	391	399
Autres actifs	41	94
Dette bancaire	6	7
Fournisseurs et autres passifs	103	114
Impôt sur le résultat à payer	5	–
Provisions	2	1
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	460	461
Dette à long terme	229	810
Autres passifs	6	3
Passifs d'impôt différé	8	17
Participation ne donnant pas le contrôle	(26)	(41)
Résultats non distribués	(50)	(27)

h) IAS 36, Dépréciation d'actifs

Les IFRS exigent que les actifs soient soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. En vertu des IFRS, la société a établi que les unités génératrices de trésorerie prédominantes correspondent à un magasin individuel. Selon les PCGR canadiens, les actifs à durée d'utilité limitée étaient regroupés en groupes d'actifs constitués au plus bas niveau de regroupement d'actifs et de passifs pour lequel les flux de trésorerie identifiables étaient dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Par conséquent, pour les besoins de ce test, lorsque les magasins étaient largement dépendants les uns des autres, ils étaient regroupés par marché primaire. De plus, les IFRS permettent la reprise d'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures à l'égard d'un autre actif que le goodwill. Une telle reprise de perte de valeur n'est pas permise en vertu des PCGR canadiens.

Selon la méthode prescrite par les IFRS, une perte de valeur doit être comptabilisée pour une UGT si la valeur recouvrable de l'actif individuel ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. En vertu des IFRS, la valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie actualisés. Aux termes des PCGR canadiens, la société devait procéder à un test de dépréciation en deux étapes, dans le cadre duquel la valeur recouvrable était d'abord évaluée sur une base non actualisée. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, alors la perte de valeur était évaluée et comptabilisée en fonction de la juste valeur de l'actif ou du groupe d'actifs.

À la date de transition, la société a passé en revue ses immobilisations corporelles et incorporelles afin d'établir s'il existait des indices de dépréciation de ces actifs ou des UGT, ou s'il existait des indices suggérant que des pertes de valeur comptabilisées précédemment devaient être reprises. Un test de dépréciation conforme à la méthode prescrite par les IFRS a également été effectué pour la période close le 19 juin 2010 et l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

L'incidence des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	4 \$	6 \$	54 \$
Impôt sur le résultat	–	1	13
Bénéfice net	4	5	41

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	19 juin 2010	1 ^{er} janvier 2011
Actifs détenus en vue de la vente	– \$	(2) \$
Immobilisations corporelles	(234)	(184)
Immeubles de placement	(15)	(15)
Actifs d'impôt différé	38	31
Passifs d'impôt différé	(29)	(24)
Résultats non distribués	(182)	(146)

i) IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

i) Modification de la base d'évaluation

Les dispositions de l'IAS 37 concernant la comptabilisation des provisions comportent certaines différences au niveau de la terminologie, des critères de comptabilisation et de la base d'évaluation. En conséquence, en raison d'une modification du taux d'actualisation découlant de l'application des IFRS, un ajustement lié à l'évaluation des passifs relatifs au démantèlement (appelés « obligations liées à la mise hors services d'immobilisations » en vertu des PCGR canadiens) a été apporté à la date de transition.

ii) Contrats déficitaires

Les IFRS requièrent également la comptabilisation de provisions pour les contrats déficitaires, ce que n'exigent pas précisément les PCGR canadiens, sauf pour certains contrats déficitaires découlant de regroupements d'entreprises. Comme c'est le cas en vertu des PCGR canadiens, les pertes opérationnelles futures ne sont pas comptabilisées comme un passif en vertu des IFRS, du fait qu'elles ne résultent pas d'une transaction passée. Cependant, en vertu des IFRS, une provision doit être comptabilisée à l'égard d'un contrat déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Par conséquent, une provision supplémentaire au titre de contrats déficitaires a été comptabilisée à l'égard de certains biens loués au 3 janvier 2010. Ce changement a eu pour effet d'accroître le bénéfice net de la période close le 19 juin 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011, puisque toutes les charges liées à ces biens qui avaient été comptabilisées conformément aux PCGR canadiens ont été portées en diminution de la provision comptabilisée à la date de transition aux IFRS.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	1 \$	2 \$	5 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	–	–	–
Impôt sur le résultat	1	1	2
Bénéfice net	–	1	3

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	19 juin 2010	Aux 1 ^{er} janvier 2011
Immobilisations corporelles	1 \$	1 \$
Actifs d'impôt différé	2	2
Provisions	23	20
Passifs d'impôt différé	(3)	(2)
Résultats non distribués	(17)	(15)

j) IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*

i) Relations avec les franchisés

Comme la société ne consolidera plus certains franchisés indépendants, elle a dû évaluer la vente de chaque contrat de franchise en vertu de l'IAS 18 à la date de prise d'effet du contrat. À la lumière des directives de l'IAS 18, la société a conclu que chaque contrat de franchise renfermait des composantes identifiables séparément, qui devaient être évaluées à la juste valeur. Par suite de l'application de ces exigences, la juste valeur de certaines contreparties s'est retrouvée inférieure au montant comptabilisé à l'origine.

La société a comptabilisé et évalué ces actifs et passifs financiers supplémentaires conformément à l'IAS 39, qui requiert l'application rétrospective à la date de prise d'effet de chaque contrat. L'évaluation de la société a permis d'établir l'existence d'événements qui donnaient une indication objective d'une baisse des flux de trésorerie associés à certains de ces actifs financiers faisant état d'une dépréciation de leur juste valeur. Par conséquent, au moment de l'adoption des IFRS, la société a comptabilisé une diminution de certains actifs financiers ainsi qu'une diminution correspondante des capitaux propres.

ii) Relations de couverture

Par le passé, la société a conclu des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt, qui étaient désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture des flux de trésorerie en vertu des PCGR canadiens. Comme la méthode d'évaluation de l'efficacité des couvertures utilisée en vertu des PCGR canadiens n'a pas permis d'établir que ces instruments étaient admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des IFRS, la société a choisi de cesser d'appliquer la comptabilité de couverture à la date de transition, ce qui a donné lieu à un reclassement transitoire du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués. Les variations subséquentes de la juste valeur seront comptabilisées à l'état consolidé des résultats. L'abandon de la relation de couverture a eu pour effet de diminuer le bénéfice net de la période close le 19 juin 2010 et de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011.

iii) Décomptabilisation de créances sur carte de crédit

Les IFRS prévoient des critères différents des PCGR canadiens pour ce qui est de la décomptabilisation des actifs financiers et exigent une évaluation de la mesure dans laquelle une entité conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété des actifs financiers transférés, ainsi que le contrôle sur ces actifs. En vertu des PCGR canadiens, la vente de créances sur cartes de crédit à certaines fiducies de cartes de crédit indépendantes administrées par de grandes banques canadiennes répondait aux critères relatifs à la comptabilisation comme une vente définis dans la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-12, *Cessions de créances*. Compte tenu de la nature changeante de ces actifs et du fait que la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété, au sens de l'IAS 39, ces actifs financiers ne sont pas admissibles à la décomptabilisation en vertu des IFRS et, par conséquent, sont comptabilisés au bilan consolidé.

L'effet cumulatif des changements décrits ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Résultat opérationnel	– \$	3 \$	(56)\$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(4)	(8)	(15)
Impôt sur le résultat	5	14	13
Bénéfice net	(1)	(3)	(54)

États consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	2 \$	8 \$	11 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	19 juin 2010	Aux 1 ^{er} janvier 2011
Créances	(84) \$	(96)\$
Créances sur cartes de crédit	1 112	517
Charges payées d'avance et autres actifs	–	1
Actifs d'impôt différé	44	43
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	(55)	(85)
Autres actifs	(155)	(154)
Fournisseurs et autres créditeurs	(20)	(5)
Impôt sur le résultat à payer	2	–
Dette à court terme	1 135	535
Autres passifs	71	70
Résultats non distribués ¹⁾	(318)	(369)
Cumul des autres éléments du résultat global ¹⁾	(8)	(5)

1) L'incidence globale sur les capitaux propres se chiffrait à (374 millions de dollars) au 1^{er} janvier 2011 et à (326 millions de dollars) au 19 juin 2010.

k) Interprétation 13 du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière, Programmes de fidélisation de la clientèle, (« IFRIC 13 »)

L'IFRIC 13 exige que la juste valeur des programmes de fidélisation soit comptabilisée comme composante de la transaction de vente connexe, de façon à donner lieu au report d'une partie des produits tirés de la transaction de vente initiale dans le cadre de laquelle les points-cadeaux ont été attribués. En vertu des PCGR canadiens, la société comptabilisait dans les charges d'exploitation le coût net du programme. En conséquence, elle a apporté un ajustement visant à reporter une partie des produits tirés des transactions de vente initiales dans le cadre desquelles des points-cadeaux ont été attribués et n'ont pas encore été échangés, en fonction de la juste valeur des points-cadeaux attribués. La société a choisi de répartir la juste valeur des attributions selon la méthode de la juste valeur résiduelle.

L'incidence du changement décrit ci-dessus se résume comme suit :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes le 19 juin 2010	24 semaines closes le 19 juin 2010	52 semaines closes le 1 ^{er} janvier 2011
Produits	(32)\$	(63)\$	(126)\$
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	(27)	(55)	(111)
Résultat opérationnel	(5)	(8)	(15)
Impôt sur le résultat	(1)	(2)	(4)
Bénéfice net	(4)	(6)	(11)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	19 juin 2010	Aux 1 ^{er} janvier 2011
Créances	(1)\$	– \$
Actifs d'impôt différé	8	10
Fournisseurs et autres passifs	27	35
Résultats non distribués	(20)	(25)

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens)

12 semaines closes le 19 juin 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	7 317 \$	– \$	(48) \$	7 269 \$
Coût des marchandises vendues	5 524	–	23	5 547
Charges opérationnelles				
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	1 314	149	(86)	1 377
Amortissement	149	(149)	–	–
	1 463	–	(86)	1 377
Résultat opérationnel	330	–	15	345
Charges d'intérêts et autres charges financières	64	–	17	81
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	266	–	(2)	264
Impôt sur le résultat	78	–	5	83
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	188	–	(7)	181
Participation ne donnant pas le contrôle	8	(8)	–	–
Bénéfice net	180 \$	8 \$	(7) \$	181 \$
Bénéfice net attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	1 \$	181 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		8 \$	(8) \$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,64 \$	– \$	0,01 \$	0,65 \$
Dilué	0,64 \$	– \$	– \$	0,64 \$

(en millions de dollars canadiens)

24 semaines closes le 19 juin 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	14 243 \$	– \$	(61) \$	14 182 \$
Coût des marchandises vendues	10 730	–	66	10 796
Charges opérationnelles				
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	2 622	301	(171)	2 752
Amortissement	301	(301)	–	–
	2 923	–	(171)	2 752
Résultat opérationnel	590	–	44	634
Charges d'intérêts et autres charges financières	132	–	36	168
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	458	–	8	466
Impôt sur le résultat	137	–	16	153
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	321	–	(8)	313
Participation ne donnant pas le contrôle	4	(4)	–	–
Bénéfice net	317 \$	4 \$	(8) \$	313 \$
Bénéfice net attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(4) \$	313 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		4 \$	(4) \$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	1,14 \$	– \$	(0,01) \$	1,13 \$
Dilué	1,14 \$	– \$	(0,05) \$	1,09 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

12 semaines closes le 19 juin 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Bénéfice net	180 \$	8 \$	(7) \$	181 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) profit net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(1)	–	1	–
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les actifs financiers disponibles à la vente	4	–	(4)	–
	3	–	(3)	–
Profit net sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	–	1	1
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3)	–	4	1
	(3)	–	5	2
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies	–	–	(49)	(49)
Autres éléments du résultat global	–	–	(47)	(47)
Résultat global total	180 \$	8 \$	(54) \$	134 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(46) \$	134 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		8 \$	(8) \$	– \$

(en millions de dollars canadiens)

24 semaines closes le 19 juin 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Bénéfice net	317 \$	4 \$	(8) \$	313 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) profit net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(5)	–	5	–
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les actifs financiers disponibles à la vente	8	–	(8)	–
	3	–	(3)	–
(Perte nette) profit net sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	–	1	(1)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	–	10	4
	(8)	–	11	3
Gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des régimes à prestations définies	–	–	(81)	(81)
Autres éléments du résultat global	(5)	–	(73)	(78)
Résultat global total	312 \$	4 \$	(81) \$	235 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société		– \$	(77) \$	235 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		4 \$	(4) \$	– \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 19 juin 2010

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	958 \$	– \$	(39) \$	919 \$
Placements à court terme	667	–	30	697
Créances	643	(271)	32	404
Créances sur cartes de crédit	–	271	1 612	1 883
Stocks	2 085	–	(150)	1 935
Impôts futurs	45	(45)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	127	–	2	129
Actifs détenus en vue de la vente	–	83	–	83
Total des actifs courants	4 525	38	1 487	6 050
Immobilisations corporelles	8 599	(168)	(600)	7 831
Immeubles de placement	–	85	(15)	70
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 024	–	(3)	1 021
Impôt sur le résultat différé	–	1	280	281
Dépôts de garantie	–	194	–	194
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	336	336
Autres actifs	980	(194)	(446)	340
Total des actifs	15 128 \$	(44) \$	1 039 \$	16 123 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dette bancaire	8 \$	– \$	6 \$	14 \$
Dette à court terme	–	–	1 135	1 135
Fournisseurs et autres passifs	3 106	(59)	135	3 182
Impôt sur le résultat à payer	28	–	7	35
Provisions	–	59	4	63
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	403	–	467	870
Total des passifs courants	3 545	–	1 754	5 299
Provisions	–	23	21	44
Dette à long terme	4 169	–	401	4 570
Impôt sur le résultat différé	138	(44)	(69)	25
Titres de participation	220	–	–	220
Autres passifs	520	(23)	228	725
Participation ne donnant pas le contrôle	26	(26)	–	–
Total des passifs	8 618	(70)	2 335	10 883
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 349	–	–	1 349
Résultats non distribués	5 149	–	(1 262)	3 887
Surplus d'apport	–	–	–	–
Cumul des autres éléments du résultat global	12	–	(8)	4
Participation ne donnant pas le contrôle	–	26	(26)	–
Total des capitaux propres	6 510	26	(1 296)	5 240
Total des passifs et des capitaux propres	15 128 \$	(44) \$	1 039 \$	16 123 \$

États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Produits	30 997 \$	– \$	(161) \$	30 836 \$
Coût des marchandises vendues	23 393	–	141	23 534
Charges opérationnelles				
Frais de vente, frais généraux et charges administratives	5 680	655	(380)	5 955
Amortissement	655	(655)	–	–
	6 335	–	(380)	5 955
Résultat opérationnel	1 269	–	78	1 347
Charges d'intérêts et autres charges financières	273	–	80	353
Résultat avant impôt sur le résultat et participation ne donnant pas le contrôle	996	–	(2)	994
Impôt sur le résultat	297	–	22	319
Bénéfice net avant participation ne donnant pas le contrôle	699	–	(24)	675
Participation ne donnant pas le contrôle	18	(18)	–	–
Bénéfice net	681 \$	18 \$	(24) \$	675 \$
Bénéfice net attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(6) \$	675 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	18 \$	(18) \$	– \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)				
De base	2,45 \$	– \$	(0,02) \$	2,43 \$
Dilué	2,44 \$	– \$	(0,06) \$	2,38 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Bénéfice net	681 \$	18 \$	(24) \$	675 \$
Autres éléments du résultat global				
(Perte nette) profit net latent(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(12)	–	12	–
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les actifs financiers disponibles à la vente	13	–	(13)	–
	1	–	(1)	–
Profit net (perte nette) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	–	(3)	(2)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte (du profit) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(9)	–	15	6
	(8)	–	12	4
Pertes actuarielles au titre des régimes à prestations définies	–	–	(90)	(90)
Autres éléments du résultat global	(7)	–	(79)	(86)
Résultat global total	674 \$	18 \$	(103) \$	589 \$
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de la société	– \$	– \$	(85) \$	589 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	18 \$	(18) \$	– \$

Rapprochement des bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Au 1^{er} janvier 2011

Comptes	Solde selon les PCGR canadiens	Reclassements aux termes des IFRS	Ajustements aux termes des IFRS	Solde aux termes des IFRS
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	932 \$	– \$	(75) \$	857 \$
Placements à court terme	735	–	19	754
Créances	724	(380)	22	366
Créances sur cartes de crédit	–	380	1 617	1 997
Stocks	2 114	–	(158)	1 956
Impôt sur le résultat	2	–	6	8
Impôts futurs	39	(39)	–	–
Charges payées d'avance et autres actifs	80	–	3	83
Actifs détenus en vue de la vente	–	73	(2)	71
Total des actifs courants	4 626	34	1 432	6 092
Immobilisations corporelles	9 123	(162)	(584)	8 377
Immeubles de placement	–	89	(15)	74
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 029	–	(3)	1 026
Impôt sur le résultat différé	–	(49)	276	227
Dépôts de garantie	354	–	–	354
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	–	–	314	314
Autres actifs	787	–	(410)	377
Total des actifs	15 919 \$	(88) \$	1 010 \$	16 841 \$
Passifs				
Passifs courants				
Dette bancaire	3 \$	– \$	7 \$	10 \$
Dette à court terme	–	–	535	535
Fournisseurs et autres passifs	3 416	(62)	168	3 522
Provisions	–	62	–	62
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	433	–	469	902
Total des passifs courants	3 852	–	1 179	5 031
Provisions	–	22	21	43
Dette à long terme	4 213	–	985	5 198
Impôt sur le résultat différé	178	(88)	(55)	35
Titres de participation	221	–	–	221
Autres passifs	534	(22)	198	710
Participation ne donnant pas le contrôle	41	(41)	–	–
Total des passifs	9 039	(129)	2 328	11 238
Capitaux propres				
Capital social ordinaire	1 475	–	–	1 475
Résultats non distribués	5 395	–	(1 273)	4 122
Surplus d'apport	–	–	1	1
Cumul des autres éléments du résultat global	10	–	(5)	5
Participation ne donnant pas le contrôle	–	41	(41)	–
Total des capitaux propres	6 880	41	(1 318)	5 603
Total des passifs et des capitaux propres	15 919 \$	(88) \$	1 010 \$	16 841 \$

Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le résultat

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le résultat à jour de la société pour la période de 52 semaines consécutives close le 18 juin 2011 dans le cadre du prospectus préalable de base simplifié daté du 25 novembre 2010.

Ratio de couverture des passifs financiers par le résultat	3,79 fois
--	-----------

Le ratio de couverture des passifs financiers par le résultat correspond au bénéfice net avant intérêts sur la dette à court terme, intérêts sur la dette à long terme, dividendes sur les titres de participation et impôt sur le résultat, divisé par les intérêts sur la dette à court terme, les intérêts sur la dette à long terme et les dividendes sur les titres de participation, comme il est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour la période.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.



Loblaws

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE